

États financiers annuels

pour l'exercice clos le 31 août 2024

États de la situation financière (en milliers, sauf les montants par part)

Aux 31 août 2024 et 2023 (note 1)

	31 août 2024	31 août 2023
Actif		
Actif courant		
Placements (actifs financiers non dérivés) † (notes 2 et 3)	424 400 \$	417 254 \$
Trésorerie, y compris les avoirs en devises, à la juste valeur	2 966	3 375
Marge	780	356
Espèces reçues en garantie pour prêt de titres (note 2k)	33 693	74 003
Intérêts à recevoir	4 144	3 884
Montant à recevoir à la vente de titres en portefeuille	—	994
Montant à recevoir à l'émission de parts	—	76
Autres montants à recevoir	19	15
Actifs dérivés	523	171
Total de l'actif	466 525	500 128
Passif		
Passif courant		
Obligation de remboursement des espèces reçues en garantie pour prêt de titres (note 2k)	33 693	74 003
Montant à payer à l'acquisition de titres en portefeuille	—	798
Montant à payer au rachat de parts	36	424
Distributions à verser aux porteurs de parts rachetables	—	14
Passifs dérivés	269	155
Total du passif	33 998	75 394
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 5)	432 527 \$	424 734 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie		
Catégorie A	s. o.	s. o.
Catégorie Plus	13 060 \$	16 143 \$
Catégorie Plus T4	189 \$	184 \$
Catégorie Plus T6	— \$	— \$
Catégorie C	3 375 \$	3 755 \$
Catégorie I	1 618 \$	3 811 \$
Catégorie Plus-F	143 \$	166 \$
Catégorie Plus-F T4	— \$	— \$
Catégorie Plus-F T6	— \$	— \$
Catégorie Plus-N	— \$	— \$
Catégorie Plus-N T4	— \$	— \$
Catégorie Plus-N T6	— \$	— \$
Catégorie O	414 142 \$	400 675 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (note 5)		
Catégorie A	s. o.	s. o.
Catégorie Plus	8,93 \$	8,56 \$
Catégorie Plus T4	7,59 \$	7,37 \$
Catégorie Plus T6	5,14 \$	5,20 \$
Catégorie C	9,40 \$	9,00 \$
Catégorie I	9,43 \$	9,04 \$
Catégorie Plus-F	8,68 \$	8,32 \$
Catégorie Plus-F T4	6,35 \$	6,34 \$
Catégorie Plus-F T6	5,25 \$	5,33 \$
Catégorie Plus-N	8,23 \$	7,86 \$
Catégorie Plus-N T4	6,35 \$	6,34 \$
Catégorie Plus-N T6	5,25 \$	5,33 \$
Catégorie O	9,44 \$	9,04 \$

† Prêt de titres

Les tableaux ci-après indiquent que le Mandat avait des actifs qui faisaient l'objet d'opérations de prêt de titres en cours aux 31 août 2024 et 2023.

	Valeur globale des titres prêtés (en milliers de dollars)	Valeur globale de la garantie donnée (en milliers de dollars)
31 août 2024	70 442	73 060
31 août 2023	120 340	124 391

Type de garantie* (en milliers de dollars)

	i	ii	iii	iv
31 août 2024	33 693	39 367	—	—
31 août 2023	74 003	50 388	—	—

* Les définitions se trouvent à la note 2k.

Organisation du Mandat (note 1)

Le Mandat a été créé le 19 novembre 1999 (la date de création).

	Date de début des activités
Catégorie Plus	31 mai 2016
Catégorie Plus T4	31 mai 2016
Catégorie Plus T6	31 mai 2016
Catégorie C	17 février 2006
Catégorie I	10 mars 2006
Catégorie Plus-F	31 mai 2016
Catégorie Plus-F T4	31 mai 2016
Catégorie Plus-F T6	31 mai 2016
Catégorie Plus-N	31 mai 2016
Catégorie Plus-N T4	31 mai 2016
Catégorie Plus-N T6	31 mai 2016
Catégorie O	15 mars 2005

États du résultat global (en milliers, sauf les montants par part)

Pour les périodes closes les 31 août 2024 et 2023 (note 1)

	31 août 2024	31 août 2023
Profit net (perte nette) sur instruments financiers		
Intérêts aux fins de distribution	16 589 \$	15 070 \$
Profit (perte) sur dérivés	282	(1 910)
Autres variations de la juste valeur des placements et des dérivés		
Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	(14 014)	(10 752)
Profit net (perte nette) réalisé(e) de change (notes 2f et g)	34	(124)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés	32 056	3 822
Profit net (perte nette) sur instruments financiers	34 947	6 106
Autres produits		
Profit (perte) de change sur la trésorerie	(11)	(6)
Revenu tiré du prêt de titres ±	103	109
	92	103
Charges (note 6)		
Frais de gestion ±±	190	400
Frais d'administration fixes ±±±	13	22
Honoraires versés aux membres du comité d'examen indépendant	—	—
Coûts de transaction	5	4
Retenues d'impôt (note 7)	—	3
	208	429
Renoncations / prises en charge par le gestionnaire	(31)	(24)
	177	405
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	34 862	5 804
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie (à l'exclusion des distributions)		
Catégorie A	s. o.	164 \$
Catégorie Plus	976 \$	(90) \$
Catégorie Plus T4	13 \$	1 \$
Catégorie Plus T6	— \$	— \$
Catégorie C	246 \$	20 \$
Catégorie I	176 \$	111 \$
Catégorie Plus-F	12 \$	2 \$
Catégorie Plus-F T4	— \$	— \$
Catégorie Plus-F T6	— \$	— \$
Catégorie Plus-N	— \$	— \$
Catégorie Plus-N T4	— \$	— \$
Catégorie Plus-N T6	— \$	— \$
Catégorie O	33 439 \$	5 596 \$
Nombre moyen de parts en circulation pour la période, par catégorie		
Catégorie A	s. o.	2 070
Catégorie Plus	1 633	451
Catégorie Plus T4	25	25
Catégorie Plus T6	—	—
Catégorie C	377	443
Catégorie I	274	737
Catégorie Plus-F	18	20
Catégorie Plus-F T4	—	—
Catégorie Plus-F T6	—	—
Catégorie Plus-N	—	—
Catégorie Plus-N T4	—	—
Catégorie Plus-N T6	—	—
Catégorie O	45 462	43 250
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (à l'exclusion des distributions)		
Catégorie A	s. o.	0,08 \$
Catégorie Plus	0,60 \$	(0,20) \$
Catégorie Plus T4	0,53 \$	0,04 \$
Catégorie Plus T6	0,26 \$	(0,05) \$
Catégorie C	0,65 \$	0,04 \$
Catégorie I	0,64 \$	0,16 \$
Catégorie Plus-F	0,62 \$	0,10 \$

	31 août 2024	31 août 2023
Catégorie Plus-F T4	0,28 \$	(0,06) \$
Catégorie Plus-F T6	0,25 \$	(0,05) \$
Catégorie Plus-N	0,36 \$	(0,08) \$
Catégorie Plus-N T4	0,28 \$	(0,06) \$
Catégorie Plus-N T6	0,25 \$	(0,05) \$
Catégorie O	0,74 \$	0,13 \$

± Revenu tiré du prêt de titres (note 2k)

	31 août 2024		31 août 2023	
	(en milliers)	% du revenu brut tiré du prêt de titres	(en milliers)	% du revenu brut tiré du prêt de titres
Revenu brut tiré du prêt de titres	2 537 \$	100,0	1 835 \$	100,0
Intérêts versés sur la garantie	(2 395)	(94,4)	(1 689)	(92,0)
Retenues d'impôt	(5)	(0,2)	(1)	(0,1)
Rémunération des placeurs pour compte – Bank of New York Mellon Corp. (The)	(34)	(1,3)	(36)	(2,0)
Revenu tiré du prêt de titres	103 \$	4,1	109 \$	5,9

±± Taux maximums annuels des frais de gestion facturables (note 6)

Catégorie	Frais
Catégorie Plus	0,90 %
Catégorie Plus T4	0,90 %
Catégorie Plus T6	0,90 %
Catégorie C	0,90 %
Catégorie I	0,40 %
Catégorie Plus-F	0,40 %
Catégorie Plus-F T4	0,40 %
Catégorie Plus-F T6	0,40 %
Catégorie Plus-N	0,40 %
Catégorie Plus-N T4	0,40 %
Catégorie Plus-N T6	0,40 %
Catégorie O	0,00 %

±±± Frais d'administration fixes (note 6)

Catégorie	Frais
Catégorie Plus	0,05 %
Catégorie Plus T4	0,05 %
Catégorie Plus T6	0,05 %
Catégorie C	0,10 %
Catégorie I	0,10 %
Catégorie Plus-F	0,03 %
Catégorie Plus-F T4	0,03 %
Catégorie Plus-F T6	0,03 %
Catégorie Plus-N	0,03 %
Catégorie Plus-N T4	0,03 %
Catégorie Plus-N T6	0,03 %
Catégorie O	s. o.

Fournisseur de services (note 9)

Les montants versés par le Mandat (incluant toutes les taxes applicables) à la Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon Inc. (STM CIBC) au titre des services de prêt de titres pour les périodes closes les 31 août 2024 et 2023 étaient les suivants :

	2024	2023
(en milliers de dollars)	34	36

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers)

Pour les périodes closes les 31 août 2024 et 2023 (note 1)

	Parts de catégorie A		Parts de catégorie Plus		Parts de catégorie Plus T4		Parts de catégorie Plus T6	
	31 août 2024	31 août 2023	31 août 2024	31 août 2023	31 août 2024	31 août 2023	31 août 2024	31 août 2023
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	– \$	164 \$	976 \$	(90) \$	13 \$	1 \$	– \$	– \$
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables ‡								
Du revenu de placement net	–	(239)	(400)	(130)	(7)	(6)	–	–
Remboursement de capital	–	(21)	–	(1)	(1)	(2)	–	–
	–	(260)	(400)	(131)	(8)	(8)	–	–
Transactions sur parts rachetables								
Montant reçu à l'émission de parts	–	872	1 106	24 233	–	–	–	–
Montant reçu au réinvestissement des distributions	–	251	386	127	–	–	–	–
Montant payé au rachat de parts	–	(23 872)	(5 151)	(9 491)	–	–	–	–
	–	(22 749)	(3 659)	14 869	–	–	–	–
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	–	(22 845)	(3 083)	14 648	5	(7)	–	–
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	–	22 845	16 143	1 495	184	191	–	–
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	– \$	– \$	13 060 \$	16 143 \$	189 \$	184 \$	– \$	– \$

Parts rachetables émises et en circulation (note 5)

Aux 31 août 2024 et 2023

Solde au début de la période	–	2 235	1 887	171	25	25	–	–
Parts rachetables émises	–	85	128	2 792	–	–	–	–
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	–	25	44	15	–	–	–	–
	–	2 345	2 059	2 978	25	25	–	–
Parts rachetables rachetées	–	(2 345)	(596)	(1 091)	–	–	–	–
Solde à la fin de la période	–	–	1 463	1 887	25	25	–	–

	Parts de catégorie C		Parts de catégorie I		Parts de catégorie Plus-F		Parts de catégorie Plus-F T4	
	31 août 2024	31 août 2023	31 août 2024	31 août 2023	31 août 2024	31 août 2023	31 août 2024	31 août 2023
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	246 \$	20 \$	176 \$	111 \$	12 \$	2 \$	– \$	– \$
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables ‡								
Du revenu de placement net	(96)	(95)	(83)	(195)	(5)	(5)	–	–
Remboursement de capital	–	(3)	–	(5)	–	–	–	–
	(96)	(98)	(83)	(200)	(5)	(5)	–	–
Transactions sur parts rachetables								
Montant reçu à l'émission de parts	291	790	167	600	33	40	–	–
Montant reçu au réinvestissement des distributions	92	89	55	79	2	2	–	–
Montant payé au rachat de parts	(913)	(1 300)	(2 508)	(4 806)	(65)	(5)	–	–
	(530)	(421)	(2 286)	(4 127)	(30)	37	–	–
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(380)	(499)	(2 193)	(4 216)	(23)	34	–	–
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	3 755	4 254	3 811	8 027	166	132	–	–
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	3 375 \$	3 755 \$	1 618 \$	3 811 \$	143 \$	166 \$	– \$	– \$

Parts rachetables émises et en circulation (note 5)

Aux 31 août 2024 et 2023

Solde au début de la période	417	463	421	870	20	16	–	–
Parts rachetables émises	31	86	19	65	4	5	–	–
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	10	10	6	8	–	–	–	–
	458	559	446	943	24	21	–	–
Parts rachetables rachetées	(99)	(142)	(274)	(522)	(8)	(1)	–	–
Solde à la fin de la période	359	417	172	421	16	20	–	–

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers) (suite)

Pour les périodes closes les 31 août 2024 et 2023 (note 1)

	Parts de catégorie Plus-F T6		Parts de catégorie Plus-N		Parts de catégorie Plus-N T4		Parts de catégorie Plus-N T6	
	31 août 2024	31 août 2023	31 août 2024	31 août 2023	31 août 2024	31 août 2023	31 août 2024	31 août 2023
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	–	–	–	–	–	–	–	–
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	–	–	–	–	–	–	–	–
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$

Parts rachetables émises et en circulation (note 5)

Aux 31 août 2024 et 2023

Solde au début de la période	–	–	–	–	–	–	–	–
Parts rachetables émises	–	–	–	–	–	–	–	–
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	–	–	–	–	–	–	–	–
Parts rachetables rachetées	–	–	–	–	–	–	–	–
Solde à la fin de la période	–	–	–	–	–	–	–	–

Parts de catégorie O

	31 août 2024	31 août 2023
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	33 439 \$	5 596 \$
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables ‡		
Du revenu de placement net	(15 534)	(12 999)
Remboursement de capital	–	(242)
	(15 534)	(13 241)
Transactions sur parts rachetables		
Montant reçu à l'émission de parts	85 041	105 914
Montant reçu au réinvestissement des distributions	15 491	13 199
Montant payé au rachat de parts	(104 970)	(109 125)
	(4 438)	9 988
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	13 467	2 343
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	400 675	398 332
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	414 142 \$	400 675 \$

Parts rachetables émises et en circulation (note 5)

Aux 31 août 2024 et 2023

Solde au début de la période	44 309	43 225
Parts rachetables émises	9 280	11 502
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	1 687	1 433
	55 276	56 160
Parts rachetables rachetées	(11 411)	(11 851)
Solde à la fin de la période	43 865	44 309

‡ Pertes en capital nettes et pertes autres qu'en capital (note 7)

En décembre 2023, le Mandat disposait des pertes en capital nettes et des pertes autres qu'en capital suivantes (en milliers de dollars) pouvant être reportées en avant aux fins de l'impôt :

Total des pertes en capital nettes	Total des pertes autres qu'en capital venant à échéance de 2033 à 2043
11 428	–

Tableaux des flux de trésorerie (en milliers)

Pour les périodes closes les 31 août 2024 et 2023 (note 1)

	31 août 2024	31 août 2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation (à l'exclusion des distributions)	34 862 \$	5 804 \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte (profit) de change sur la trésorerie	11	6
(Profit net) perte nette réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	14 014	10 752
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés	(32 056)	(3 822)
Achat de placements	(546 251)	(410 542)
Produits de la vente de placements	557 105	412 820
Marge	(424)	415
Intérêts à recevoir	(260)	(284)
Autres montants à recevoir	(4)	(1)
	26 997	15 148
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Montant reçu à l'émission de parts	86 714	132 909
Montant payé au rachat de parts	(113 995)	(148 540)
Distributions versées aux porteurs de parts	(114)	(201)
	(27 395)	(15 832)
Augmentation (diminution) de la trésorerie pendant la période	(398)	(684)
Perte (profit) de change sur la trésorerie	(11)	(6)
Trésorerie (découvert bancaire) au début de la période	3 375	4 065
Trésorerie (découvert bancaire) à la fin de la période	2 966 \$	3 375 \$
Intérêts reçus	16 329 \$	14 786 \$

Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC

Inventaire du portefeuille Au 31 août 2024

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
ACTIONS CANADIENNES				
Services de communications				
Postmedia Network Canada Corp.	3 721	8	5	
Xplornet Mobile Inc.	11 183	4	–	
Xplornet Wireless Inc.	6 826	5	2	
		17	7	0,0 %
Industrie				
Flint Corp., actions privilégiées, série 1	495	495	–	
Flint Corp., actions privilégiées, série 2	39	39	–	
		534	–	0,0 %
TOTAL DES ACTIONS CANADIENNES		551	7	0,0 %
TOTAL DES ACTIONS		551	7	0,0 %

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
OBLIGATIONS CANADIENNES							
Obligations émises et garanties par le gouvernement du Canada							
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	1,25 %	2026/06/15		4 340 000	4 068	4 176	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	4,25 %	2028/12/15		1 000 000	999	1 041	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	1,90 %	2031/03/15	série 100	3 050 000	2 717	2 800	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	3,55 %	2032/09/15		3 500 000	3 412	3 529	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	3,65 %	2033/06/15		2 500 000	2 458	2 529	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	4,15 %	2033/06/15		750 000	719	787	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	4,25 %	2034/03/15		4 510 000	4 667	4 763	
CPPIB Capital Inc.	3,00 %	2028/06/15		1 810 000	1 947	1 790	
CPPIB Capital Inc.	1,95 %	2029/09/30		3 000 000	2 989	2 807	
CPPIB Capital Inc.	3,95 %	2032/06/02		2 000 000	2 000	2 042	
Gouvernement du Canada	3,00 %	2024/11/01		3 480 000	3 440	3 472	
Gouvernement du Canada	3,75 %	2025/05/01		3 000 000	2 972	2 996	
Gouvernement du Canada	2,25 %	2025/06/01		1 450 000	1 417	1 433	
Gouvernement du Canada	4,25 %	2026/12/01		1 227 000	2 583	2 391	
Gouvernement du Canada	2,75 %	2027/09/01		2 000 000	1 947	1 980	
Gouvernement du Canada	3,25 %	2028/09/01		4 000 000	3 914	4 031	
Gouvernement du Canada	2,25 %	2029/12/01		4 222 000	4 204	4 082	
Gouvernement du Canada	0,50 %	2030/12/01		1 000 000	876	857	
Gouvernement du Canada	1,50 %	2031/06/01		750 000	652	679	
Gouvernement du Canada	1,50 %	2031/12/01		4 160 000	3 583	3 735	
Gouvernement du Canada	4,00 %	2031/12/01		535 000	1 066	1 115	
Gouvernement du Canada	5,75 %	2033/06/01		3 000 000	3 747	3 592	
Gouvernement du Canada	3,25 %	2033/12/01		9 000 000	8 828	9 081	
Gouvernement du Canada	3,50 %	2034/03/01		800 000	797	825	
Gouvernement du Canada	3,00 %	2034/06/01		4 206 000	4 028	4 151	
Gouvernement du Canada	3,00 %	2036/12/01		675 000	1 242	1 228	
Gouvernement du Canada	4,00 %	2041/06/01		1 840 000	2 284	2 014	
Gouvernement du Canada	1,50 %	2044/12/01		325 000	421	440	
Gouvernement du Canada	3,50 %	2045/12/01		635 000	848	658	
Gouvernement du Canada	1,25 %	2047/12/01		520 000	588	632	
Gouvernement du Canada	0,50 %	2050/12/01		242 000	234	232	
Gouvernement du Canada	2,00 %	2051/12/01		8 200 000	7 060	6 321	
Gouvernement du Canada	1,75 %	2053/12/01		2 070 000	1 459	1 481	
Gouvernement du Canada	0,25 %	2054/12/01		375 000	306	306	
Gouvernement du Canada	2,75 %	2055/12/01		140 000	126	126	
Gouvernement du Canada	2,75 %	2064/12/01		500 000	464	450	
PSP Capital Inc.	3,00 %	2025/11/05	série 11	4 350 000	4 562	4 311	
PSP Capital Inc.	3,75 %	2029/06/15		2 000 000	2 018	2 035	
PSP Capital Inc.	2,05 %	2030/01/15	série 12	2 000 000	1 993	1 868	
PSP Capital Inc.	4,15 %	2033/06/01		2 500 000	2 473	2 573	
					96 108	95 359	22,1 %

Obligations émises et garanties par les gouvernements provinciaux

CDP Financière inc.	3,95 %	2029/09/01		611 000	609	626	
CDP Financière inc.	4,20 %	2030/12/02		500 000	505	519	
Hydro-Québec	3,40 %	2029/09/01		1 000 000	1 001	1 002	
Hydro-Québec		2030/02/15	coupon zéro	3 700 000	3 017	3 065	
Hydro-Québec	6,00 %	2031/08/15	série JG	1 800 000	2 637	2 067	
Hydro-Québec		2046/02/15	série JN, coupon zéro	5 000 000	1 931	1 977	
Hydro-Québec	4,00 %	2055/02/15		750 000	722	718	
Muskat Falls / Labrador Transmission Assets Funding Trust	3,83 %	2037/06/01	série B, rachetable	1 000 000	1 175	985	
Muskat Falls / Labrador Transmission Assets Funding Trust	3,86 %	2048/12/01	série C, rachetable	2 000 000	2 794	1 899	
Muskat Falls / Labrador Transmission Assets Funding Trust	3,38 %	2057/06/01		1 000 000	1 021	863	
Ontario Power Generation Inc.	2,89 %	2025/04/08	rachetable	900 000	885	892	
Province d'Alberta	1,65 %	2031/06/01		2 000 000	1 944	1 778	
Province d'Alberta	4,15 %	2033/06/01		4 190 000	4 153	4 319	
Province d'Alberta	3,90 %	2033/12/01		1 000 000	991	1 009	
Province d'Alberta	3,45 %	2043/12/01		1 200 000	1 204	1 074	
Province d'Alberta	3,05 %	2048/12/01		1 000 000	780	816	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC

Inventaire du portefeuille Au 31 août 2024 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Province d'Alberta	2,95 %	2052/06/01		558 000	425	442	
Province d'Alberta	4,45 %	2054/12/01		900 000	893	932	
Province de la Colombie-Britannique	2,20 %	2030/06/18		2 020 000	1 969	1 891	
Province de la Colombie-Britannique	1,55 %	2031/06/18		3 040 000	2 991	2 679	
Province de la Colombie-Britannique	3,55 %	2033/06/18		1 000 000	999	984	
Province de la Colombie-Britannique	4,15 %	2034/06/18		500 000	497	511	
Province de la Colombie-Britannique	4,95 %	2040/06/18		2 330 000	3 336	2 537	
Province de la Colombie-Britannique	4,30 %	2042/06/18		500 000	671	503	
Province de la Colombie-Britannique	2,80 %	2048/06/18	série BCCD-35	910 000	1 098	710	
Province de la Colombie-Britannique	2,95 %	2050/06/18		2 214 000	2 339	1 762	
Province de la Colombie-Britannique	2,75 %	2052/06/18		474 000	488	360	
Province de la Colombie-Britannique	4,25 %	2053/12/18		500 000	492	501	
Province du Manitoba	6,30 %	2031/03/05		2 700 000	3 769	3 126	
Province du Manitoba	3,90 %	2032/12/02		1 000 000	1 019	1 012	
Province du Manitoba	3,80 %	2033/06/02		650 000	642	651	
Province du Manitoba	4,25 %	2034/06/02		500 000	501	514	
Province du Manitoba	3,80 %	2053/09/05		350 000	333	318	
Province du Manitoba, Canada	4,40 %	2055/09/05		375 000	376	378	
Province du Nouveau-Brunswick	3,95 %	2032/08/14		1 000 000	997	1 017	
Province du Nouveau-Brunswick	4,45 %	2033/08/14		1 000 000	997	1 050	
Province du Nouveau-Brunswick	4,55 %	2037/03/26		900 000	1 205	938	
Province du Nouveau-Brunswick	4,80 %	2039/09/26	fonds d'amortissement	2 500 000	3 082	2 660	
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	3,00 %	2026/06/02	série 6Z	5 050 000	5 450	5 003	
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	1,25 %	2027/06/02		1 000 000	998	944	
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,85 %	2028/06/02		500 000	537	490	
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	4,10 %	2054/10/17		300 000	266	279	
Province de la Nouvelle-Écosse	4,40 %	2042/06/01		1 500 000	1 786	1 514	
Province de la Nouvelle-Écosse	4,75 %	2054/12/01		600 000	599	642	
Province d'Ontario	2,90 %	2028/06/02		1 000 000	929	986	
Province d'Ontario	4,00 %	2029/03/08		1 000 000	1 000	1 028	
Province d'Ontario	2,05 %	2030/06/02		2 500 000	2 516	2 324	
Province d'Ontario	2,15 %	2031/06/02		6 040 000	6 105	5 548	
Province d'Ontario	2,25 %	2031/12/02		3 000 000	2 635	2 749	
Province d'Ontario	4,10 %	2033/03/04		500 000	498	514	
Province d'Ontario	5,85 %	2033/03/08		1 400 000	1 652	1 612	
Province d'Ontario	3,65 %	2033/06/02		2 980 000	2 943	2 960	
Province d'Ontario	4,15 %	2034/06/02		1 960 000	1 924	2 008	
Province d'Ontario		2034/12/02	coupon zéro	2 500 000	1 633	1 667	
Province d'Ontario	4,70 %	2037/06/02		400 000	410	426	
Province d'Ontario	3,50 %	2043/06/02		6 042 000	5 733	5 471	
Province d'Ontario	3,45 %	2045/06/02		3 000 000	3 405	2 673	
Province d'Ontario	2,90 %	2046/12/02		8 378 000	7 693	6 763	
Province d'Ontario		2047/06/02	coupon zéro	3 465 000	1 272	1 306	
Province d'Ontario		2047/12/02	coupon zéro	1 500 000	529	553	
Province d'Ontario	2,80 %	2048/06/02		3 479 000	3 598	2 731	
Province d'Ontario	2,90 %	2049/06/02		2 000 000	1 509	1 590	
Province d'Ontario	2,65 %	2050/12/02		4 000 000	3 928	3 008	
Province d'Ontario	1,90 %	2051/12/02		542 000	484	342	
Province d'Ontario	2,55 %	2052/12/02		1 623 000	1 408	1 183	
Province d'Ontario	4,15 %	2054/12/02		2 035 000	1 985	2 015	
Province de l'Île-du-Prince-Édouard	5,60 %	2034/02/21		962 000	1 365	1 079	
Province de Québec	2,10 %	2031/05/27		2 500 000	2 553	2 293	
Province de Québec	3,65 %	2032/05/20		924 000	924	927	
Province de Québec	6,25 %	2032/06/01		2 750 000	3 320	3 222	
Province de Québec		2034/12/01	coupon zéro	1 000 000	650	667	
Province de Québec	5,00 %	2038/12/01		2 000 000	2 160	2 185	
Province de Québec	5,00 %	2041/12/01		1 870 000	2 253	2 044	
Province de Québec	4,25 %	2043/12/01		462 000	470	461	
Province de Québec	3,50 %	2045/12/01		2 695 000	2 914	2 406	
Province de Québec	3,50 %	2048/12/01		7 690 000	8 489	6 800	
Province de Québec	2,85 %	2053/12/01		987 000	796	760	
Province de la Saskatchewan	2,20 %	2030/06/02		2 500 000	2 236	2 342	
Province de la Saskatchewan	2,15 %	2031/06/02		500 000	484	459	
Province de la Saskatchewan	3,90 %	2033/06/02		1 000 000	984	1 011	
Province de la Saskatchewan	5,00 %	2037/03/05	série EC	1 200 000	1 229	1 310	
Province de la Saskatchewan	4,75 %	2040/06/01	série GC	500 000	645	532	
Province de la Saskatchewan	3,90 %	2045/06/02		1 000 000	1 093	949	
Province de la Saskatchewan	2,75 %	2046/12/02		900 000	914	704	
Province de la Saskatchewan	3,30 %	2048/06/02		1 600 000	1 338	1 369	
Province de la Saskatchewan	2,80 %	2052/12/02		1 050 000	811	804	
Province de la Saskatchewan	4,20 %	2054/12/02		360 000	349	358	
					153 890	140 096	32,4 %
Obligations émises et garanties par les gouvernements municipaux							
Aéroports de Montréal	6,55 %	2033/10/11	rachetable	200 000	228	231	
Ville de Calgary	4,20 %	2034/06/01		345 000	345	352	
Ville du Grand Sudbury	2,42 %	2050/03/12		338 000	338	229	
Ville de Guelph	2,40 %	2031/06/03		361 000	361	328	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC

Inventaire du portefeuille Au 31 août 2024 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Ville de Montréal	3,50 %	2038/12/01		1 250 000	1 414	1 135	
Ville d'Ottawa	3,10 %	2048/07/27		155 000	169	124	
Ville d'Ottawa	4,20 %	2053/07/30		344 000	469	329	
Ville de Québec	1,25 %	2026/07/06		473 000	472	453	
Ville de Québec	2,35 %	2031/11/30		208 000	206	188	
Ville de Toronto	2,40 %	2027/06/07		1 000 000	1 013	974	
Ville de Toronto	2,95 %	2035/04/28		1 000 000	992	902	
Ville de Toronto	5,20 %	2040/06/01		310 000	455	339	
Ville de Toronto	4,55 %	2042/07/27		1 800 000	1 716	1 821	
Ville de Vancouver	3,70 %	2052/10/18		390 000	346	342	
Ville de Winnipeg	4,30 %	2051/11/15		495 000	716	479	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto		2026/02/02	coupon zéro	330 000	317	310	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	7,10 %	2031/06/04		125 000	189	146	
Municipal Finance Authority of British Columbia	1,35 %	2026/06/30		4 000 000	3 996	3 847	
Municipal Finance Authority of British Columbia	2,30 %	2031/04/15		1 000 000	999	926	
Municipal Finance Authority of British Columbia	2,50 %	2041/09/27		450 000	450	350	
Municipalité régionale de Peel	4,25 %	2033/12/02		1 000 000	1 272	1 030	
Municipalité régionale de Peel	2,50 %	2051/06/16		742 000	667	516	
Municipalité régionale de York	4,05 %	2034/05/01		113 000	133	114	
Université d'Ottawa	2,64 %	2060/02/13	série C, rachetable	400 000	400	253	
Administration de l'aéroport de Vancouver	1,76 %	2030/09/20	série I, rachetable	240 000	240	213	
					17 903	15 931	3,7 %
Titres adossés à des créances hypothécaires							
MBCRC Credit Canada Inc.							
	5,45 %	2025/10/15	catégorie A1, série 24-A, rachetable	172 692	173	173	
First National Financial Group Corp., TACI LNH	4,19 %	2029/04/01		392 983	392	401	
MCAP Service, TACI LNH	4,04 %	2028/02/01		284 057	286	286	
Scotia Capital Inc., TACI LNH	1,89 %	2024/10/01		199 680	193	199	
Scotia Capital Inc., TACI LNH	0,60 %	2025/12/01		1 060 840	1 057	1 023	
Scotia Capital Inc., TACI LNH	4,70 %	2027/04/01	taux variable	1 133 458	1 131	1 128	
Scotia Capital Inc., TACI LNH	3,70 %	2029/03/01		2 039 867	2 000	2 046	
Fiducie de liquidité sur actifs immobiliers	2,56 %	2049/10/12	catégorie A, série 14-1, rachetable	16 864	17	17	
					5 249	5 273	1,2 %
1,3 Obligations de sociétés (note 10)							
407 East Development Group	4,47 %	2045/06/23	fonds d'amortissement, rachetable	74 269	83	73	
407 International Inc.	5,75 %	2036/02/14	série 06D1	169 000	175	185	
407 International Inc.			série 99A3, fonds d'amortissement, rachetable	401 856	534	462	
407 International Inc.	7,13 %	2040/07/26	coupon à taux croissant	422 000	650	518	
407 International Inc.	3,83 %	2046/05/11	rachetable	300 000	263	263	
407 International Inc.	3,72 %	2048/05/11	rachetable	500 000	429	427	
407 International Inc.	4,86 %	2053/07/31	série 23A1, rachetable	180 000	180	184	
407 International Inc.	4,89 %	2054/04/04	rachetable	100 000	100	102	
Air Canada	4,00 %	2025/07/01	convertible, USD	297 000	434	406	
Air Canada	4,63 %	2029/08/15	rachetable	2 539 000	2 539	2 485	
Alberta PowerLine L.P.	4,07 %	2053/12/01	fonds d'amortissement	377 341	427	335	
Alectra Inc.	3,24 %	2024/11/21	série B, rachetable	250 000	248	249	
Algonquin Power Co.	4,09 %	2027/02/17	rachetable	389 000	398	390	
AltaGas Ltd.	3,98 %	2027/10/04	rachetable	2 740 000	2 840	2 720	
AltaGas Ltd.	2,08 %	2028/05/30	rachetable	100 000	100	92	
AltaGas Ltd.	2,48 %	2030/11/30	rachetable	345 000	346	306	
AltaGas Ltd.	5,14 %	2034/03/14	rachetable	185 000	185	187	
AltaGas Ltd.	5,60 %	2054/03/14	rachetable	60 000	60	59	
AltaLink L.P.	1,51 %	2030/09/11	série 20-1, rachetable	313 000	312	273	
AltaLink L.P.	4,74 %	2054/05/22		590 000	592	593	
Banque de Montréal	4,61 %	2025/09/10	rachetable	620 000	706	623	
Banque de Montréal	3,19 %	2028/03/01		320 000	346	315	
Banque de Montréal	2,88 %	2029/09/17	taux variable, rachetable	500 000	498	500	
La Banque de Nouvelle-Écosse	5,09 %	2025/03/24	taux flottant	535 000	535	535	
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,62 %	2026/12/02		744 000	791	727	
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,95 %	2027/03/08		450 000	430	439	
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,25 %	2034/03/20		1 725 000	1 725	1 731	
La Banque de Nouvelle-Écosse	3,70 %	2081/07/27	série 1, taux variable, rachetable	218 000	218	180	
Bell Canada	3,35 %	2025/03/12	rachetable	1 020 000	1 006	1 014	
Bell Canada	5,15 %	2028/11/14	rachetable	1 120 000	1 145	1 160	
Bell Canada	6,55 %	2029/05/01	rachetable	152 000	186	165	
Bell Canada	4,55 %	2030/02/09	rachetable	620 000	602	628	
Bell Canada	5,85 %	2032/11/10	rachetable	145 000	146	157	
Bell Canada	6,17 %	2037/02/26		75 000	94	82	
Bell Canada	3,50 %	2050/09/30	rachetable	204 000	204	151	
Bell Canada	5,15 %	2053/02/09	rachetable	300 000	299	290	
Bombardier Inc.	7,35 %	2026/12/22		114 000	113	118	
Bombardier Inc.	7,45 %	2034/05/01	rachetable, USD	102 000	123	150	
British Columbia Ferry Services Inc.	6,25 %	2034/10/13		213 000	241	246	
British Columbia Investment Management Corp.	4,90 %	2033/06/02		500 000	535	541	
Corporation Cameco	2,95 %	2027/10/21	série H, rachetable	267 000	267	259	
Chemin de fer Canadien Pacifique	6,91 %	2024/10/01	rachetable	51 915	63	52	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC

Inventaire du portefeuille Au 31 août 2024 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Chemin de fer Canadien Pacifique	2,54 %	2028/02/28	rachetable	635 000	637	609	
Capital Power Corp.	4,99 %	2026/01/23	rachetable	440 000	429	442	
Caterpillar Financial Services Ltd.	4,51 %	2027/03/05		300 000	300	304	
Cenovus Energy Inc.	3,50 %	2028/02/07	rachetable	315 000	321	309	
Chartwell, résidences pour retraités	6,00 %	2026/12/08		330 000	330	337	
Cineplex Inc.	7,63 %	2029/03/31	rachetable	181 000	181	189	
Coastal GasLink Pipeline L.P.	5,54 %	2039/06/30	série F	551 000	551	588	
Coastal GasLink Pipeline L.P.	5,86 %	2049/03/30	série J, fonds d'amortissement	1 123 000	1 123	1 241	
Cogeco Communications Inc.	2,99 %	2031/09/22	rachetable	455 000	367	409	
Cogeco Communications Inc.	5,30 %	2033/02/16	rachetable	947 000	946	976	
Corus Entertainment Inc.	5,00 %	2028/05/11	rachetable	1 243 000	1 243	457	
Crescent Point Energy Corp.	3,94 %	2025/04/22	série T	400 000	400	400	
Crosslinx Transit Solutions G.P.	4,65 %	2046/09/30	fonds d'amortissement	176 073	176	165	
Crosslinx Transit Solutions G.P.	4,56 %	2051/06/30		485 000	491	417	
CU Inc.	5,90 %	2034/11/20	rachetable	467 000	559	523	
CU Inc.	5,18 %	2035/11/21	rachetable	70 000	71	74	
CU Inc.	5,56 %	2037/10/30	rachetable	212 000	251	228	
Dexter Nova Alliance G.P.	2,82 %	2036/05/31	fonds d'amortissement	291 188	291	255	
Dollarama inc.	5,08 %	2025/10/27	rachetable	350 000	351	353	
Dollarama inc.	5,53 %	2028/09/26	rachetable	360 000	360	380	
EllisDon Infrastructure WPHC G.P.			série B, fonds d'amortissement,				
	4,03 %	2052/11/30	rachetable	250 000	250	218	
Enbridge Gas Distribution Inc.	4,00 %	2044/08/22	rachetable	300 000	240	267	
Enbridge Gas Inc.	2,90 %	2030/04/01	rachetable	1 827 000	1 672	1 726	
Enbridge Gas Inc.	2,35 %	2031/09/15	rachetable	472 000	472	422	
Enbridge Gas Inc.	4,55 %	2052/08/17	rachetable	107 000	103	102	
Enbridge Gas Inc.	5,67 %	2053/10/06	rachetable	640 000	640	721	
Enbridge Inc.	3,95 %	2024/11/19	rachetable	120 000	124	120	
Enbridge Inc.	6,10 %	2032/11/09	rachetable	279 000	279	306	
Enbridge Inc.	3,10 %	2033/09/21	rachetable	671 000	593	597	
Enbridge Inc.	5,12 %	2040/09/28	rachetable	109 000	109	106	
Enbridge Inc.	4,24 %	2042/08/27	rachetable	1 112 000	1 053	964	
Enbridge Inc.	4,57 %	2044/03/11	rachetable	471 000	439	425	
Enbridge Inc.	4,87 %	2044/11/21	rachetable	240 000	217	224	
Enbridge Inc.	6,51 %	2052/11/09	rachetable	861 000	860	996	
Enbridge Pipelines Inc.	5,08 %	2036/12/19	rachetable	132 000	164	133	
Enbridge Pipelines Inc.	5,35 %	2039/11/10	rachetable	300 000	291	299	
Enbridge Pipelines Inc.	4,33 %	2049/02/22	rachetable	160 000	190	138	
Enbridge Pipelines Inc.	5,82 %	2053/08/17	rachetable	225 000	239	240	
Énergir inc.	6,30 %	2033/10/31	rachetable	400 000	428	454	
EPCOR Utilities Inc.	4,55 %	2042/02/28	rachetable	250 000	246	244	
EPCOR Utilities Inc.	4,73 %	2052/09/02	rachetable	300 000	300	299	
EPCOR Utilities Inc.	5,33 %	2053/10/03	rachetable	291 000	317	318	
Fair Hydro Trust	3,52 %	2038/05/15	série 2, rachetable	1 000 000	1 117	930	
Fédération des caisses Desjardins du Québec	2,42 %	2024/10/04		541 000	542	540	
Fédération des caisses Desjardins du Québec	1,59 %	2026/09/10		798 000	797	764	
Finning International Inc.	4,45 %	2028/05/16	rachetable	208 000	208	211	
FLINT Corp.	8,00 %	2027/10/14		668 542	669	590	
Ford Auto Securitization Trust			catégorie A1, série 23-B,				
	5,89 %	2026/05/15	rachetable	56 383	56	57	
Ford Auto Securitization Trust			catégorie A2, série 23-B,				
	6,03 %	2028/07/15	rachetable	220 000	220	225	
Compagnie Crédit Ford du Canada	7,00 %	2026/02/10		206 000	206	212	
Compagnie Crédit Ford du Canada	7,38 %	2026/05/12		540 000	559	562	
Compagnie Crédit Ford du Canada	6,38 %	2028/11/10	rachetable	750 000	752	793	
Fortis Inc.	2,18 %	2028/05/15	rachetable	378 000	382	356	
Fortis Inc.	5,68 %	2033/11/08	rachetable	397 000	415	430	
FortisBC Energy Inc.	2,42 %	2031/07/18	rachetable	333 000	334	300	
FortisBC Energy Inc.	6,00 %	2037/10/02		330 000	411	367	
Société de financement GE Capital Canada	5,73 %	2037/10/22		608 000	618	618	
Financière General Motors du Canada Ltée	1,70 %	2025/07/09		300 000	293	293	
Financière General Motors du Canada Ltée	5,20 %	2028/02/09	rachetable	71 000	71	73	
Great-West Lifeco Inc.	3,60 %	2081/12/31	série 1, taux variable, rachetable	1 582 000	1 582	1 319	
Green Timbers L.P.	6,84 %	2037/06/30	fonds d'amortissement, rachetable	104 769	135	118	
Health Montreal Collective L.P.	6,72 %	2049/09/30	fonds d'amortissement	361 359	489	417	
Honda Canada Finance Inc.	5,17 %	2024/09/27	taux flottant	400 000	400	400	
Honda Canada Finance Inc.	1,34 %	2026/03/17		1 029 000	1 029	988	
Honda Canada Finance Inc.	4,90 %	2029/06/04		1 050 000	1 051	1 085	
Hydro One Inc.	2,16 %	2030/02/28	rachetable	100 000	85	92	
Hydro One Inc.	7,35 %	2030/06/03	rachetable	535 000	796	622	
Hydro One Inc.	1,69 %	2031/01/16	rachetable	527 000	502	465	
Hydro One Inc.	2,23 %	2031/09/17	rachetable	559 000	559	501	
Hydro One Inc.	4,16 %	2033/01/27	rachetable	300 000	300	301	
Hyundai Capital Canada Inc.	4,81 %	2027/02/01		96 000	96	98	
Hyundai Capital Canada Inc.	5,57 %	2028/03/08	rachetable	470 000	471	491	
Hyundai Capital Canada Inc.	4,90 %	2029/01/31	rachetable	45 000	45	46	
Hyundai Capital Canada Inc.	4,58 %	2029/07/24	série G, rachetable	200 000	200	203	
InPower BC G.P.	4,47 %	2033/03/31	fonds d'amortissement	238 464	242	236	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC

Inventaire du portefeuille Au 31 août 2024 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Inter Pipeline Ltd.	4,23 %	2027/06/01	rachetable	763 000	766	757	
Inter Pipeline Ltd.	5,71 %	2030/05/29	rachetable	300 000	296	310	
John Deere Financial Inc.	2,58 %	2026/10/16		150 000	143	146	
John Deere Financial Inc.	4,63 %	2029/04/04		570 000	568	585	
Kruger Packaging Holdings L.P.	6,00 %	2026/06/01	rachetable	307 000	307	303	
Kruger Products Inc.	5,38 %	2029/04/09	rachetable	395 000	395	372	
Les Compagnies Loblaw limitée	6,65 %	2027/11/08		426 000	546	456	
Les Compagnies Loblaw limitée	6,85 %	2032/03/01	rachetable	189 000	169	215	
Les Compagnies Loblaw limitée	6,54 %	2033/02/17	rachetable	634 000	523	710	
Les Compagnies Loblaw limitée	6,05 %	2034/06/09	rachetable	437 000	404	480	
Les Compagnies Loblaw limitée	5,90 %	2036/01/18	rachetable	396 000	341	431	
Les Compagnies Loblaw limitée	5,34 %	2052/09/13	rachetable	400 000	403	417	
Société Financière Manuvie	5,41 %	2033/03/10	taux variable, rachetable	1 020 000	994	1 057	
Société Financière Manuvie	3,38 %	2081/06/19	série 1, taux variable, rachetable	1 140 000	1 116	961	
Société Financière Manuvie	4,10 %	2082/03/19	taux variable, rachetable	761 000	705	631	
Metro Inc.	3,39 %	2027/12/06	rachetable	825 000	779	812	
Metro Inc.	4,66 %	2033/02/07	rachetable	182 000	182	186	
Mobilinx Hurontario G.P.	3,28 %	2039/05/31	série A, fonds d'amortissement	450 000	450	393	
Banque Nationale du Canada	2,58 %	2025/02/03		1 000 000	986	993	
Banque Nationale du Canada	1,57 %	2026/08/18	taux variable, rachetable	161 000	161	157	
Banque Nationale du Canada	4,98 %	2027/03/18	taux flottant, rachetable	1 250 000	1 250	1 264	
Banque Nationale du Canada	5,02 %	2029/02/01		550 000	553	571	
NAV Canada	7,56 %	2027/03/01	série 97-2, rachetable	318 300	416	334	
NAV Canada	2,92 %	2051/09/29	rachetable	410 000	397	309	
North Battleford Power L.P.	4,96 %	2032/12/31	série A, fonds d'amortissement	979 582	1 133	988	
NorthwestConnect G.P.	5,95 %	2041/04/30	série 1	253 089	304	273	
Nouvelle Autoroute 30 Financement Inc.	3,74 %	2032/12/31	série D, fonds d'amortissement	372 144	392	356	
Original Wempi Inc.	7,79 %	2027/10/04		200 000	200	215	
Ornge Issuer Trust	5,73 %	2034/06/11	fonds d'amortissement	393 993	449	413	
Panther BF Aggregator 2 L.P. / Panther Finance Co. Inc.	4,38 %	2026/05/15	rachetable, EUR	135 000	204	201	
Pearson International Fuel Facilities Corp.	5,09 %	2032/03/09	fonds d'amortissement	272 137	272	274	
Pembina Pipeline Corp.	3,54 %	2025/02/03	série 5, rachetable	350 000	346	348	
Pembina Pipeline Corp.	4,24 %	2027/06/15	rachetable	960 000	1 005	963	
Pembina Pipeline Corp.	4,74 %	2047/01/21	rachetable	145 000	142	131	
Pembina Pipeline Corp.	4,75 %	2048/03/26	série 11, rachetable	1 588 000	1 576	1 430	
Pembina Pipeline Corp.	4,54 %	2049/04/03	rachetable	1 403 000	1 487	1 221	
Pembina Pipeline Corp.	5,67 %	2054/01/12	rachetable	400 000	400	409	
Penske Truck Leasing Canada Inc.	5,44 %	2025/12/08		3 140 000	3 138	3 173	
Plenary Health Niagara L.P.	7,69 %	2042/05/31	série 1	179 513	268	217	
Plenary Properties NDC G.P.	5,09 %	2040/02/07		558 600	518	545	
Fiducie de placement immobilier Primaris	5,00 %	2030/03/15	rachetable	200 000	200	202	
Rogers Communications Inc.	3,10 %	2025/04/15		225 000	221	223	
Rogers Communications Inc.	3,25 %	2029/05/01	rachetable	1 230 000	1 134	1 176	
Rogers Communications Inc.	4,25 %	2032/04/15	rachetable	295 000	289	288	
Banque Royale du Canada	5,09 %	2025/03/21	taux flottant	160 000	160	160	
Banque Royale du Canada	1,94 %	2025/05/01		460 000	460	453	
Banque Royale du Canada	4,93 %	2025/07/16		150 000	151	151	
Banque Royale du Canada	4,11 %	2025/12/22		750 000	750	750	
Banque Royale du Canada	4,26 %	2026/12/21	série 1	1 300 000	1 300	1 315	
Banque Royale du Canada	2,09 %	2030/06/30	taux variable, rachetable	431 000	436	423	
Banque Royale du Canada	1,67 %	2033/01/28	taux variable, rachetable	1 012 000	996	933	
Banque Royale du Canada			taux variable, convertible, rachetable	570 000	566	584	
Banque Royale du Canada	3,65 %	2081/11/24	taux variable, rachetable	250 000	249	207	
Saputo Inc.	3,60 %	2025/08/14	rachetable	214 000	236	212	
Saputo Inc.	2,24 %	2027/06/16	rachetable	435 000	437	415	
Saputo Inc.	5,25 %	2029/11/29	rachetable	76 000	76	80	
SEC L.P. and Arci Ltd.	5,19 %	2033/08/29	fonds d'amortissement, rachetable	95 687	111	94	
Shaw Communications Inc.	6,75 %	2039/11/09	rachetable	380 000	471	430	
Sobeys Inc.	6,06 %	2035/10/29	série D	450 000	445	470	
Sobeys Inc.	5,79 %	2036/10/06	rachetable	277 000	278	282	
Sobeys Inc.	6,64 %	2040/06/07		703 000	728	780	
SSL Finance Inc. / SSL Financement Inc.			série A, fonds d'amortissement, rachetable	511 371	511	467	
Stantec Inc.	2,05 %	2027/10/08	rachetable	162 000	162	152	
Strait Crossing Development Inc.	6,17 %	2031/09/15		325 264	343	321	
Financière Sun Life inc.	2,58 %	2032/05/10	taux variable, rachetable	1 110 000	991	1 067	
Financière Sun Life inc.			série 21-1, taux variable, rachetable	620 000	620	522	
Suncor Énergie Inc.	5,60 %	2025/11/17		1 600 000	1 598	1 623	
Suncor Énergie Inc.	5,40 %	2026/11/17		90 000	90	93	
Suncor Énergie Inc.	3,95 %	2051/03/04	rachetable	571 000	561	474	
TELUS Corp.	3,63 %	2028/03/01	rachetable	415 000	415	409	
TELUS Corp.	5,60 %	2030/09/09	rachetable	1 010 000	1 040	1 072	
TELUS Corp.	4,95 %	2031/02/18	rachetable	666 000	665	685	
TELUS Corp.	5,75 %	2033/09/08	rachetable	165 000	165	177	
TELUS Corp.	4,40 %	2043/04/01	rachetable	75 000	64	66	
TELUS Corp.	5,15 %	2043/11/26	rachetable	75 000	71	72	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC

Inventaire du portefeuille Au 31 août 2024 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
TELUS Corp.	4,85 %	2044/04/05	série CP, rachetable	500 000	466	464	
TELUS Corp.	4,75 %	2045/01/17	rachetable	75 000	67	68	
TELUS Corp.	4,10 %	2051/04/05	série CAE, rachetable	107 000	95	87	
Teranet Holdings L.P.	3,54 %	2025/06/11	série 20, rachetable	293 000	293	290	
Teranet Holdings L.P.	3,72 %	2029/02/23	rachetable	480 000	480	460	
THP Partnership	4,39 %	2046/10/31	fonds d'amortissement	142 895	160	137	
Toronto Hydro Corp.	5,13 %	2028/10/12	rachetable	225 000	225	236	
Toronto Hydro Corp.	2,43 %	2029/12/11	série 14, rachetable	375 000	332	351	
Banque Toronto-Dominion (La)	5,47 %	2025/01/31	taux flottant	960 000	960	961	
Banque Toronto-Dominion (La)	1,13 %	2025/12/09		280 000	280	270	
Banque Toronto-Dominion (La)	4,52 %	2027/01/29		900 000	900	916	
Banque Toronto-Dominion (La)	4,48 %	2028/01/18		1 344 000	1 344	1 365	
Banque Toronto-Dominion (La)	3,11 %	2030/04/22	taux variable, rachetable	260 000	277	258	
Banque Toronto-Dominion (La)	5,18 %	2034/04/09	taux variable, rachetable	1 070 000	1 069	1 100	
Banque Toronto-Dominion (La)	3,60 %	2081/10/31	série 1, taux variable, rachetable	1 254 000	1 254	1 040	
Toyota Crédit Canada Inc.	4,52 %	2027/03/19		1 000 000	1 000	1 013	
TransCanada PipeLines Ltd.	3,80 %	2027/04/05	rachetable	800 000	774	796	
TransCanada PipeLines Ltd.	5,33 %	2032/05/12	rachetable	865 000	874	908	
TransCanada PipeLines Ltd.	8,05 %	2039/02/17	rachetable	803 000	882	1 017	
TransCanada PipeLines Ltd.	4,35 %	2046/06/06	rachetable	761 000	759	667	
TransCanada PipeLines Ltd.	4,18 %	2048/07/03	rachetable	215 000	190	182	
TransCanada PipeLines Ltd.	4,34 %	2049/10/15	rachetable	198 000	162	171	
TransCanada PipeLines Ltd.	7,79 %	2067/05/15	taux variable, rachetable, USD	906 000	956	1 079	
Union Gas Ltd.	4,20 %	2044/06/02	rachetable	170 000	171	156	
Vidéotron Itée	5,63 %	2025/06/15	rachetable	222 000	236	223	
Crédit VW Canada Inc.	2,45 %	2026/12/10		630 000	618	607	
Westcoast Energy Inc.	3,43 %	2024/09/12	rachetable	735 000	731	735	
Westcoast Energy Inc.	3,77 %	2025/12/08	rachetable	584 000	623	580	
WTH Car Rental ULC	6,03 %	2027/02/20	série 23-1, fonds d'amortissement	299 000	299	309	
WTH Car Rental ULC	5,15 %	2027/08/20	série 24-1, fonds d'amortissement	561 000	561	572	
TOTAL DES OBLIGATIONS CANADIENNES					114 116	110 903	25,6 %
OBLIGATIONS INTERNATIONALES					387 266	367 562	85,0 %
³ Bermudes (note 10)							
Bellemeade Re Ltd.	7,50 %	2032/01/26	catégorie M1B, série 22-1, taux flottant, rachetable, USD	150 000	189	203	
					189	203	0,0 %
³ Îles Caïmans (note 10)							
AGL CLO Ltd.	6,69 %	2034/04/15	catégorie A, série 21-10A, taux flottant, rachetable, USD	358 922	472	484	
Magnetite CLO Ltd.	7,15 %	2034/10/25	catégorie B, série 21-30A, taux flottant, rachetable, USD	250 000	341	338	
OZLM Ltd.	6,58 %	2031/04/15	catégorie A, série 18-18A, taux flottant, rachetable, USD	151 766	192	205	
Regatta XIX Funding Ltd.	6,60 %	2035/04/20	catégorie A1, série 22-1A, taux flottant, rachetable, USD	250 000	318	337	
Voya CLO Ltd.	7,10 %	2031/10/15	catégorie BR2, série 18-3A, taux flottant, rachetable, USD	395 749	542	532	
					1 865	1 896	0,4 %
³ Chili (note 10)							
AES Andes SA	8,15 %	2030/03/10	taux variable, rachetable, USD	250 000	342	346	
Chile Electricity PEC SPA		2028/01/25	coupon zéro, fonds d'amortissement, USD	308 968	357	338	
Empresa Nacional del Petroleo	5,95 %	2034/07/30	rachetable, USD	244 000	332	342	
Inversiones CMPC SA	6,13 %	2034/02/26	rachetable, USD	200 000	269	285	
LATAM Airlines Group S.A.	13,38 %	2029/10/15	rachetable, USD	198 000	255	309	
					1 555	1 620	0,4 %
³ Colombie (note 10)							
République de Colombie	8,00 %	2035/11/14	rachetable, USD	250 000	336	359	
					336	359	0,1 %
^{1,3} France (note 10)							
Crédit Agricole Assurances SA	4,25 %	2025/01/13	taux variable, perpétuel, EUR	100 000	165	149	
Crédit Agricole Assurances SA	4,75 %	2048/09/27	taux variable, rachetable, EUR	200 000	383	304	
Électricité de France SA	2,63 %	2027/12/01	taux variable, perpétuel, EUR	200 000	289	278	
Électricité de France SA	5,78 %	2054/05/17	rachetable	460 000	460	473	
Nexans SA	5,50 %	2028/04/05	rachetable, EUR	100 000	147	158	
Société Générale SA	4,25 %	2025/04/14	USD	210 000	290	280	
Veolia Environnement SA	2,00 %	2027/11/15	taux variable, perpétuel, EUR	300 000	433	415	
					2 167	2 057	0,5 %
¹ Allemagne (note 10)							
TK Elevator Midco GmbH	4,38 %	2027/07/15	rachetable, EUR	145 000	221	213	
					221	213	0,0 %
³ Indonésie (note 10)							
Indonesia Asahan Aluminium (Persero) PT	5,45 %	2030/05/15	rachetable, USD	200 000	274	272	
					274	272	0,1 %

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC

Inventaire du portefeuille Au 31 août 2024 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
³ Île de Man (note 10)							
AngloGold Ashanti Holdings PLC	3,75 %	2030/10/01	rachetable, USD	240 000	320	294	
					320	294	0,1 %
³ Israël (note 10)							
Leviathan Bond Ltd.	6,75 %	2030/06/30	rachetable, USD	53 270	71	67	
					71	67	0,0 %
³ Jersey, Îles Anglo-Normandes (note 10)							
Elmwood CLO 15 Ltd.			catégorie A1, série 22-2A, taux flottant, rachetable, USD	250 000	317	337	
Heathrow Funding Ltd.	6,62 %	2035/04/22		443 000	461	423	
	3,66 %	2033/01/13	rachetable		778	760	0,2 %
^{1,3} Luxembourg (note 10)							
SES SA	5,30 %	2043/04/04	USD	268 000	319	274	
Vivion Investments SARL	7,90 %	2028/08/31	paiement en nature, rachetable, EUR	1 120	2	2	
					321	276	0,1 %
¹ Mexique (note 10)							
Comision Federal de Electricidad	3,35 %	2031/02/09	rachetable, USD	269 000	344	312	
Petroleos Mexicanos	7,69 %	2050/01/23	rachetable, USD	225 000	308	226	
					652	538	0,1 %
¹ Maroc (note 10)							
OCP SA	6,75 %	2034/05/02	rachetable, USD	200 000	270	288	
					270	288	0,1 %
^{1,3} Pays-Bas (note 10)							
Braskem Netherlands Finance BV	4,50 %	2030/01/31	USD	289 000	341	342	
Prosus NV	3,68 %	2030/01/21	rachetable, USD	270 000	353	336	
Volkswagen International Finance NV	3,88 %	2027/06/14	taux variable, perpétuel, EUR	100 000	157	145	
Volkswagen International Finance NV	4,63 %	2028/06/27	taux variable, perpétuel, EUR	100 000	163	148	
					1 014	971	0,2 %
³ Norvège (note 10)							
Var Energy ASA	8,00 %	2032/11/15	rachetable, USD	267 000	355	415	
					355	415	0,1 %
³ Panama (note 10)							
AES Panama Generation Holdings SRL	4,38 %	2030/05/31	fonds d'amortissement, USD	226 806	303	274	
République du Panama	6,40 %	2035/02/14	rachetable, USD	283 000	372	382	
					675	656	0,1 %
³ République de Serbie (note 10)							
République de Serbie	6,00 %	2034/06/12	USD	200 000	268	274	
					268	274	0,1 %
¹ Roumanie (note 10)							
Gouvernement de Roumanie	5,38 %	2031/03/22	EUR	167 000	242	252	
					242	252	0,1 %
³ Arabie saoudite (note 10)							
Saudi Arabian Oil Co.	5,75 %	2054/07/17	rachetable, USD	329 000	437	446	
					437	446	0,1 %
¹ Espagne (note 10)							
Grifols Escrow Issuer SA	3,88 %	2028/10/15	rachetable, EUR	189 000	274	265	
Iberdrola Finanzas SA	1,58 %	2027/11/16	taux variable, perpétuel, EUR	200 000	288	276	
					562	541	0,1 %
² Suède (note 10)							
Swedbank Hypotek AB	1,00 %	2024/09/18	série 194, SEK	4 800 000	693	629	
					693	629	0,1 %
^{1,3} Royaume-Uni (note 10)							
Barclays PLC	2,17 %	2027/06/23	taux variable, rachetable	343 000	343	330	
BP Capital Markets PLC	3,25 %	2026/03/22	taux variable, perpétuel, EUR	205 000	305	301	
BP Capital Markets PLC	3,63 %	2029/03/22	taux variable, perpétuel, EUR	149 000	232	215	
HSBC Holdings PLC	6,38 %	2025/03/30	taux variable, perpétuel, USD	235 000	334	317	
Lloyds Banking Group PLC	5,87 %	2029/03/06	taux variable, rachetable, USD	287 000	390	401	
National Grid Electricity Transmission PLC	5,22 %	2031/09/16	rachetable	124 000	124	130	
					1 728	1 694	0,4 %
³ États-Unis (note 10)							
Air Lease Corp.	5,40 %	2028/06/01	rachetable	194 000	192	201	
Alexander Funding Trust II	7,47 %	2028/07/31	rachetable, USD	102 000	138	148	
American Airlines Inc.	8,50 %	2029/05/15	rachetable, USD	130 000	178	182	
Ashford Hospitality Trust			catégorie A, série 18-ASHF, taux flottant, USD	77 268	99	103	
Ashford Hospitality Trust	6,40 %	2035/04/15					
	6,63 %	2035/05/15	catégorie A, série 18-KEYS, taux flottant, rachetable, USD	12 480	17	17	
AT&T Inc.	4,00 %	2025/11/25	rachetable	429 000	429	427	
Auxilior Term Funding LLC			catégorie A2, série 23-1A, rachetable, USD	160 304	216	218	
Aviation Capital Group LLC	6,18 %	2028/12/15					
Aviation Capital Group LLC	5,50 %	2024/12/15	rachetable, USD	98 000	132	132	
Aviation Capital Group LLC	4,13 %	2025/08/01	rachetable, USD	2 000	2	3	
Aviation Capital Group LLC	4,88 %	2025/10/01	rachetable, USD	31 000	34	42	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC

Inventaire du portefeuille Au 31 août 2024 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Aviation Capital Group LLC	3,50 %	2027/11/01	rachetable, USD	32 000	33	41	
Avis Budget Car Rental LLC / Avis Budget Finance Inc.	4,75 %	2028/04/01	rachetable, USD	1 133 000	1 434	1 417	
Axis Equipment Finance Receivables LLC			catégorie A2, série 22-2A, rachetable, USD	119 066	157	161	
Bank of America Corp.	5,30 %	2028/06/21	taux variable, rachetable	479 000	502	479	
Bank of America Corp.	3,41 %	2025/09/20	taux flottant, rachetable	250 000	250	249	
Bank of America Corp.	3,52 %	2026/03/24	série X, taux variable, rachetable, USD	23 000	30	31	
BHMS Mortgage Trust	6,25 %	2049/09/29	catégorie A, série 18-ATLS, taux flottant, USD	218 833	288	295	
CDW LLC / CDW Finance Corp.	6,88 %	2035/07/15	rachetable, USD	269 000	317	340	
Colony Mortgage Capital Ltd.	3,28 %	2028/12/01	catégorie C, série 19-1KPR, taux flottant, USD	316 000	415	399	
Continental Resources Inc.	7,12 %	2038/11/15	rachetable, USD	206 000	256	234	
Cox Communications Inc.	2,88 %	2032/04/01	rachetable, USD	99 000	132	136	
Delta Air Lines Inc. / SkyMiles IP Ltd.	5,70 %	2033/06/15	fonds d'amortissement, rachetable, USD	30 578	40	41	
DROP Mortgage Trust	4,50 %	2025/10/20	catégorie D, série 21-FILE, taux flottant, USD	248 480	310	272	
Expedia Group Inc.	8,19 %	2026/04/15	rachetable, USD	4 000	6	5	
Fannie Mae	6,25 %	2025/05/01	catégorie 2M2, série 15-C04, taux flottant, rachetable, USD	36 594	55	50	
Fannie Mae	11,01 %	2028/04/25	catégorie 2M2, série 21-R02, taux flottant, rachetable, USD	176 129	221	239	
Fannie Mae	7,35 %	2041/11/25	catégorie 1M2, série 22-R01, taux flottant, rachetable, USD	226 446	285	310	
Freddie Mac	7,25 %	2041/12/25	catégorie M2, série 21-DNAS, taux flottant, rachetable, USD	54 088	69	73	
Freddie Mac	7,00 %	2034/01/25	catégorie M1, série 21-DNA6, taux flottant, rachetable, USD	11 727	15	16	
Freddie Mac	6,15 %	2041/10/25	catégorie M2, série 21-DNA6, taux flottant, rachetable, USD	252 642	313	342	
Freddie Mac STACR REMIC Trust	6,85 %	2041/10/25	catégorie M1A, série 23-DNA1, rachetable, USD	146 571	200	201	
General Motors Financial Co. Inc.	7,45 %	2043/03/25	rachetable, USD	172 000	233	243	
Goldman Sachs Group Inc. (The)	6,10 %	2034/01/07	taux variable, rachetable	722 000	734	720	
Great Wolf Trust	3,31 %	2025/10/31	catégorie A, série 24-WOLF, taux flottant, USD	202 000	273	271	
GTCR W-2 Merger Sub LLC	6,87 %	2039/03/15	rachetable, USD	219 000	295	315	
Hardee's Funding LLC / Carl's Jr. Funding LLC	7,50 %	2031/01/15	catégorie A2, série 20-1A, rachetable, USD	93 206	123	117	
Harley-Davidson Financial Services Inc.	3,98 %	2050/12/20	rachetable, USD	143 000	195	197	
Hertz Corp. (The)	5,95 %	2029/06/11	USD	79 000	—	5	
Hertz Corp. (The)	5,50 %	2024/10/15	rachetable, USD	320 000	438	460	
Hertz Corp. (The)	12,63 %	2029/07/15	paiement en nature, convertible, rachetable, USD	141 000	193	191	
Hertz Corp. (The)	8,00 %	2029/12/01	rachetable, USD	677 000	749	614	
Hertz Global Holdings Inc.	5,00 %	2028/01/15	USD	130 000	—	18	
Hilton USA Trust	6,00 %		catégorie A, série 24-ORL, taux flottant, USD	262 000	359	352	
Hyundai Capital America	6,87 %	2037/05/15	rachetable, USD	281 000	306	344	
IQVIA Inc.	2,00 %	2028/06/15	rachetable, USD	71 000	97	101	
JPMorgan Chase & Co.	6,25 %	2029/02/01	taux flottant, rachetable	440 000	441	419	
Metropolitan Life Global Funding I	1,90 %	2028/03/05		1 770 000	1 770	1 799	
Metropolitan Life Global Funding I	4,64 %	2027/04/01		2 710 000	2 703	2 537	
Mondelez International Inc.	1,95 %	2028/03/20	rachetable	500 000	489	497	
Natixis Commercial Mortgage Securities Trust	3,25 %	2025/03/07	catégorie A, série 19-MILE, taux flottant, USD	109 265	143	133	
Nestle Holdings Inc.	6,91 %	2036/07/15	rachetable	4 481 000	4 481	4 203	
New York Life Global Funding	2,19 %	2029/01/26		615 000	562	576	
NextEra Energy Capital Holdings Inc.	2,00 %	2028/04/17	rachetable	480 000	480	493	
NRG Energy Inc.	4,85 %	2031/04/30	rachetable, USD	36 000	43	47	
NRTH PARK Mortgage Trust	4,45 %	2029/06/15	catégorie A, série 24-PARK, taux flottant, USD	243 000	329	326	
ONEOK Inc.	6,97 %	2041/03/15	rachetable, USD	49 000	65	70	
Spirit AeroSystems Inc.	6,10 %	2032/11/15	rachetable, USD	41 000	46	53	
Spirit AeroSystems Inc.	4,60 %	2028/06/15	rachetable, USD	12 000	18	18	
Spirit AeroSystems Inc.	9,38 %	2029/11/30	rachetable, USD	237 000	362	358	
Sunoco L.P.	9,75 %	2030/11/15	rachetable, USD	104 000	144	146	
Sunoco L.P.	7,00 %	2029/05/01	rachetable, USD	143 000	198	204	
Truist Financial Corp.	7,25 %	2032/05/01	série N, taux variable, perpétuel, USD	106 000	128	141	
Truist Financial Corp.	4,80 %	2024/09/01	série P, taux variable, perpétuel, USD	106 000	148	141	
United Airlines Inc.	4,95 %	2025/09/01	rachetable, USD	202 000	253	259	
Obligation du Trésor des États-Unis	4,63 %	2029/04/15	USD	481 284	636	632	
Obligation du Trésor des États-Unis	0,63 %	2026/01/15	USD	119 798	155	156	
Obligation du Trésor des États-Unis	0,13 %	2026/04/15	USD	1 540 000	2 098	2 102	
Obligation du Trésor des États-Unis	4,88 %	2026/04/30	USD	1 550 000	2 102	2 123	
Obligation du Trésor des États-Unis	4,50 %	2027/04/15	USD	1 420 000	1 761	1 885	
Obligation du Trésor des États-Unis	4,13 %	2053/08/15					

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC

Inventaire du portefeuille Au 31 août 2024 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Vistra Operations Co. LLC	6,00 %	2034/04/15	rachetable, USD	54 000	73	76	
Wells Fargo & Co.	4,17 %	2026/04/28	taux variable, rachetable	508 000	503	507	
Wells Fargo & Co.	2,57 %	2026/05/01	taux variable, rachetable	295 000	311	291	
Wells Fargo Commercial Mortgage Trust			catégorie AS, série 16-NXS6, rachetable, USD	46 815	66	60	
Wells Fargo Commercial Mortgage Trust	3,38 %	2049/11/15	catégorie AS, série 15-C30, taux variable, rachetable, USD	46 815	68	62	
	4,07 %	2058/09/15			31 336	31 066	7,2 %
TOTAL DES OBLIGATIONS INTERNATIONALES					46 329	45 787	10,6 %
OBLIGATIONS SUPRANATIONALES							
Banque interaméricaine de développement	0,88 %	2027/08/27		250 000	249	233	
Banque internationale pour la reconstruction et le développement	3,70 %	2028/01/18		2 000 000	2 020	2 026	
					2 269	2 259	0,5 %
TOTAL DES OBLIGATIONS SUPRANATIONALES					2 269	2 259	0,5 %
TOTAL DES OBLIGATIONS					435 864	415 608	96,1 %
TOTAL DES PLACEMENTS AVANT LES PLACEMENTS À COURT TERME					436 415	415 615	96,1 %
PLACEMENTS À COURT TERME (note 11)							
Gouvernement du Canada	4,16 %	2024/10/24	bon du Trésor	615 000	611	611	
Gouvernement du Canada	3,68 %	2024/10/24	bon du Trésor	3 200 000	3 147	3 179	
Gouvernement du Canada	4,17 %	2025/01/15	bon du Trésor	5 075 000	4 972	4 995	
TOTAL DES PLACEMENTS À COURT TERME					8 730	8 785	2,0 %
Moins les coûts de transaction inclus dans le coût moyen					—	—	
TOTAL DES PLACEMENTS					445 145	424 400	98,1 %
Marge						780	0,2 %
Actifs dérivés						523	0,1 %
Passifs dérivés						(269)	(0,0) %
Autres actifs, moins les passifs						7 093	1,6 %
TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES						432 527	100,0 %

¹⁻³ Les numéros de référence des couvertures correspondent au numéro de référence dans le tableau Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme.

Actifs et passifs dérivés – contrats à terme standardisés (note 11)

Valeur contractuelle (\$)	Nom du contrat	Date d'échéance	Nombre de contrats	Devise	Prix par contrat	Juste valeur (\$)	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
(1 202 569)	Euro-BOBL	septembre 2024	(7)	EUR	115,32	(1 227 045)	(25)
390 955	Euro-BUND	septembre 2024	2	EUR	131,22	398 969	8
(3 496 904)	Euro-SCHATZ	décembre 2024	(22)	EUR	106,70	(3 495 265)	2
15 363 100	Obligation du gouvernement du Canada à cinq ans	décembre 2024	134	CAD	114,65	15 278 680	(85)
13 673 000	Obligation du gouvernement du Canada à dix ans	décembre 2024	110	CAD	124,30	13 536 600	(135)
(339 150)	Obligation du gouvernement du Canada à 30 ans	décembre 2024	(2)	CAD	169,58	(331 500)	8
(1 274 361)	Ultra – Obligation du Trésor des États-Unis à 10 ans	décembre 2024	(8)	USD	118,20	(1 266 117)	8
(179 795)	Ultra – Obligation du Trésor des États-Unis à long terme	décembre 2024	(1)	USD	133,41	(177 805)	2
(4 481 273)	Obligation du Trésor des États-Unis à 2 ans	décembre 2024	(16)	USD	103,91	(4 475 209)	6
(1 181 296)	Obligation du Trésor des États-Unis à 5 ans	décembre 2024	(8)	USD	109,57	(1 179 446)	2
(4 615 933)	Obligation du Trésor des États-Unis à 10 ans	décembre 2024	(30)	USD	114,17	(4 591 275)	24
502 747	Obligation du Trésor des États-Unis	décembre 2024	3	USD	124,35	497 788	(5)
13 158 521	Actifs et passifs dérivés – contrats à terme standardisés					12 968 375	(190)

Au 31 août 2024, un montant de 779 620 \$ était déposé à titre de marge des contrats à terme standardisés.

Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme (note 10)

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Valeur nominale	Devise vendue	Valeur nominale	Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
1	Citibank NA	A-1	2024/10/25	CAD	32 001	EUR	21 259	0,664	0,671	1
1	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/10/25	CAD	3 312 618	EUR	2 185 792	0,660	0,671	54
2	Citibank NA	A-1	2024/09/19	CAD	577 616	SEK	4 469 096	7,737	7,617	(9)
3	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/09/10	USD	304 000	CAD	416 988	1,372	1,347	(7)
3	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/09/10	USD	192 000	CAD	261 456	1,362	1,347	(3)
3	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/09/10	USD	127 000	CAD	170 923	1,346	1,347	—
3	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/09/10	CAD	6 586 883	USD	4 824 000	0,732	0,742	87

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Valeur nominale	Devise vendue	Valeur nominale	Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
3	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/09/10	CAD	466 447	USD	341 000	0,731	0,742	7
3	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/09/10	CAD	406 972	USD	297 000	0,730	0,742	7
3	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/10/24	CAD	6 019 311	USD	4 385 000	0,728	0,743	119
3	Citibank NA	A-1	2024/11/07	CAD	242 865	USD	178 972	0,737	0,744	2
3	JPMorgan Chase Bank	A-1	2024/11/07	CAD	16 474 029	USD	12 110 094	0,735	0,744	186
Actifs et passifs dérivés – contrats à terme										444

* La note de crédit de la contrepartie (attribuée par S&P Global Ratings, division de S&P Global) des contrats de change à terme détenus par le Mandat est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

** Les numéros de référence correspondent à un numéro de l'inventaire du portefeuille.

Annexe à l'inventaire du portefeuille

Conventions de compensation (note 2d) (en milliers)

Le Mandat peut conclure des conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions semblables qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent la compensation des montants liés dans certains cas, tels qu'une faillite ou la résiliation des contrats.

Le tableau qui suit, aux 31 août 2024 et 2023, présente le rapprochement entre le montant net des dérivés de gré à gré inscrit aux états de la situation financière et :

- le montant brut avant la compensation exigée selon les IFRS; et
- le montant net après compensation selon les conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions similaires, mais qui ne satisfait pas aux critères de compensation selon les IFRS.

Actifs et passifs financiers	Montants compensés		Montants non compensés		Montants nets
	Actifs (passifs) bruts	Montants compensés selon les IFRS	Montants nets présentés aux états de la situation financière	Conventions-cadres de compensation	Espèces reçues en garantie
Au 31 août 2024					
Actifs dérivés de gré à gré	463 \$	– \$	463 \$	(13) \$	– \$
Passifs dérivés de gré à gré	(19)	–	(19)	13	–
Total	444 \$	– \$	444 \$	– \$	– \$
Au 31 août 2023					
Actifs dérivés de gré à gré	63 \$	– \$	63 \$	(15) \$	– \$
Passifs dérivés de gré à gré	(99)	–	(99)	15	–
Total	(36) \$	– \$	(36) \$	– \$	– \$

Participations dans des fonds sous-jacents (note 4)

Aux 31 août 2024 et 2023, le Mandat ne détenait pas de placement dans des fonds sous-jacents ni de participation excédant 20 % de chaque fonds sous-jacent.

Risques liés aux instruments financiers

Objectif de placement : Le Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC (le *Mandat*) cherche à procurer un rendement global élevé en investissant principalement dans des obligations de gouvernements et de sociétés du Canada dont l'échéance est d'au moins un an et ayant reçu une note de crédit d'au moins B de DBRS Limited ou une note équivalente.

Stratégies de placement : Outre les obligations de gouvernements et de sociétés du Canada, le Mandat peut aussi investir dans des obligations ou d'autres titres de créance émis ou garantis par des organismes internationaux ou supranationaux ou par des gouvernements étrangers ou des sociétés étrangères.

Les principaux risques inhérents au Mandat sont analysés ci-après. À la note 2 des états financiers se trouvent des renseignements généraux sur la gestion des risques et une analyse détaillée des risques de concentration, de crédit, de change, de taux d'intérêt et d'illiquidité et d'autres risques de prix/de marché.

Dans les tableaux sur les risques qui suivent, l'actif net est défini comme étant l'« Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ».

Risque de concentration aux 31 août 2024 et 2023

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par le Mandat au 31 août 2024.

Le tableau qui suit présente les secteurs dans lesquels investissait le Mandat au 31 août 2023 et regroupe les titres par type d'actif, par secteur, par région ou par devise :

Au 31 août 2023

Répartition du portefeuille	% de l'actif net
Obligations canadiennes	
Obligations émises et garanties par le gouvernement du Canada	28,4
Obligations émises et garanties par les gouvernements provinciaux	33,4
Obligations émises et garanties par les gouvernements municipaux	4,1
Titres adossés à des créances hypothécaires	0,8
Obligations de sociétés	19,9
Obligations internationales	
Bermudes	0,3
Îles Caïmans	0,6
Chili	0,3
France	0,4
Allemagne	0,1
Irlande	0,1
Île de Man	0,1
Jersey, Îles Anglo-Normandes	0,2
Luxembourg	0,1
Mexique	0,2
Maroc	0,1
Pays-Bas	0,3

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC

Au 31 août 2023 (suite)

Répartition du portefeuille	% de l'actif net
Norvège	0,1
Panama	0,1
Espagne	0,1
Suède	0,1
Suisse	0,3
Royaume-Uni	0,4
États-Unis	5,8
Obligations supranationales	1,4
Placements à court terme	0,5
Marge	0,1
Autres actifs, moins les passifs	1,7
Total	100,0

Risque de crédit

Les notes de crédit représentent un regroupement des notes accordées par divers fournisseurs de services externes et peuvent faire l'objet de modifications qui peuvent être importantes.

Voir l'inventaire du portefeuille pour connaître les contreparties aux contrats sur instruments dérivés de gré à gré, le cas échéant.

Aux 31 août 2024 et 2023, le Mandat avait investi dans des titres de créance assortis des notes de crédit suivantes :

Titres de créance par note de crédit (note 2b)	% de l'actif net	
	31 août 2024	31 août 2023
AAA	31,5	35,3
AA	19,9	17,8
A	25,0	26,4
BBB	17,9	14,9
Inférieur à BBB	2,6	3,6
Non noté	1,2	0,2
Total	98,1	98,2

Risque de change

Les tableaux qui suivent indiquent les devises dans lesquelles la pondération du Mandat était importante aux 31 août 2024 et 2023, compte tenu de la valeur de marché des instruments financiers du Mandat (y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie) et du capital sous-jacent des contrats de change à terme, le cas échéant.

Au 31 août 2024

Devise (note 2o)	Risque de change total* (en milliers de dollars)	% de l'actif net
USD	672	0,2

* Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 août 2023

Devise (note 2o)	Risque de change total* (en milliers de dollars)	% de l'actif net
USD	434	0,1

* Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 31 août 2024 et 2023 aurait diminué ou augmenté si le dollar canadien s'était raffermi ou affaibli de 1 % par rapport à toutes les devises. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart peut être important.

	31 août 2024	31 août 2023
Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	9	6

Risque de taux d'intérêt

Les actifs et passifs à court terme du Mandat n'étaient pas assujettis à un risque important attribuable aux fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Le tableau qui suit indique la pondération du Mandat dans les titres à revenu fixe et les swaps de taux d'intérêt selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance.

Durée résiduelle jusqu'à l'échéance	31 août 2024 (en milliers de dollars)	31 août 2023 (en milliers de dollars)
Moins de 1 an	19 909	16 004
1 an à 3 ans	60 887	59 940
3 ans à 5 ans	50 989	72 568
Plus de 5 ans	283 823	266 504
Total	415 608	415 016

Le tableau qui suit montre dans quelle mesure l'actif net aux 31 août 2024 et 2023 aurait augmenté ou diminué si le taux d'intérêt avait diminué ou augmenté de 25 points de base, en supposant un déplacement parallèle de la courbe de rendement. Cette variation est estimée au moyen de la duration moyenne pondérée du portefeuille de titres à revenu fixe. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart peut être important.

	31 août 2024	31 août 2023
Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	8 191	8 036

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité s'entend du risque que le Mandat éprouve des difficultés à respecter ses engagements liés à des passifs financiers. Le Mandat est exposé aux rachats en trésorerie quotidiens de parts rachetables. Le Mandat conserve des liquidités suffisantes pour financer les rachats attendus.

À l'exception des contrats dérivés, le cas échéant, tous les passifs financiers du Mandat sont des passifs à court terme venant à échéance au plus tard 90 jours après la date de clôture.

Dans le cas des fonds qui détiennent des contrats dérivés dont la durée jusqu'à l'échéance excède 90 jours à partir de la date de clôture, des renseignements additionnels relatifs à ces contrats se trouvent dans les tableaux des dérivés qui suivent l'inventaire du portefeuille.

Autres risques de prix/de marché

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 31 août 2024 et 2023 aurait respectivement augmenté ou diminué si la valeur de l'indice ou des indices de référence du Mandat s'était raffermie ou affaiblie de 1 %. Cette variation est estimée d'après la corrélation historique entre le rendement des parts de catégorie Plus du Mandat et celui de l'indice ou des indices de référence du Mandat, d'après 36 points de données mensuels, selon leur disponibilité, reposant sur les rendements nets mensuels du Mandat. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. La corrélation historique peut ne pas être représentative de la corrélation future et, par conséquent, l'incidence sur l'actif net peut être très différente.

Indice(s) de référence	Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	
	31 août 2024	31 août 2023
Indice des obligations universelles FTSE Canada	4 030	4 518

Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC

Évaluation de la juste valeur des instruments financiers

Les tableaux qui suivent présentent un sommaire des données utilisées aux 31 août 2024 et 2023 dans l'évaluation des actifs et des passifs financiers du Mandat, comptabilisés à la juste valeur :

Au 31 août 2024

Classement	Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)	Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)	Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
Actifs financiers				
Titres à revenu fixe	–	414 618	990	415 608
Placements à court terme	–	8 785	–	8 785
Actions	–	5	2	7
Actifs dérivés	60	463	–	523
Total des actifs financiers	60	423 871	992	424 923
Passifs financiers				
Passifs dérivés	(250)	(19)	–	(269)
Total des passifs financiers	(250)	(19)	–	(269)
Total des actifs et des passifs financiers	(190)	423 852	992	424 654

(i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques

(ii) Autres données observables importantes

(iii) Données non observables importantes

Au 31 août 2023

Classement	Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)	Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)	Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
Actifs financiers				
Titres à revenu fixe	–	414 080	936	415 016
Placements à court terme	–	2 230	–	2 230
Actions	–	6	2	8
Actifs dérivés	108	63	–	171
Total des actifs financiers	108	416 379	938	417 425
Passifs financiers				
Passifs dérivés	(56)	(99)	–	(155)
Total des passifs financiers	(56)	(99)	–	(155)
Total des actifs et des passifs financiers	52	416 280	938	417 270

(i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques

(ii) Autres données observables importantes

(iii) Données non observables importantes

Transfert d'actifs entre le niveau 1 et le niveau 2

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 découle du fait que ces titres ne sont plus négociés sur un marché actif.

Pour les périodes closes les 31 août 2024 et 2023, aucun transfert d'actifs ou de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 n'a eu lieu.

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 découle du fait que ces titres sont dorénavant négociés sur un marché actif.

Pour les périodes closes les 31 août 2024 et 2023, aucun transfert d'actifs ou de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 n'a eu lieu.

Rapprochement des variations des actifs et passifs financiers – niveau 3

Le tableau qui suit présente un rapprochement de toutes les variations des actifs et des passifs financiers de niveau 3 du début à la fin de la période :

Au 31 août 2024

	Actifs financiers Titres à revenu fixe (en milliers de dollars)	Actifs financiers Actions (en milliers de dollars)	Total des actifs financiers (en milliers de dollars)	Total des passifs financiers (en milliers de dollars)	Total des actifs et des passifs financiers (en milliers de dollars)
Solde au début de la période	936	2	938	–	938
Achats	50	–	50	–	50
Ventes	–	(6)	(6)	–	(6)
Transferts nets	–	–	–	–	–
Profits (pertes) réalisé(e)s	–	5	5	–	5
Variation de la plus-value (moins-value) latente	4	1	5	–	5
Solde à la fin de la période	990	2	992	–	992
Variation totale de la plus-value (moins-value) latente des actifs détenus à la fin de la période	4	(3)	1	–	1

Au 31 août 2023

	Actifs financiers Titres à revenu fixe (en milliers de dollars)	Actifs financiers Actions (en milliers de dollars)	Total des actifs financiers (en milliers de dollars)	Total des passifs financiers (en milliers de dollars)	Total des actifs et des passifs financiers (en milliers de dollars)
Solde au début de la période	871	41	912	–	912
Achats	47	534	581	–	581
Ventes	(1)	–	(1)	–	(1)
Transferts nets	–	–	–	–	–
Profits (pertes) réalisé(e)s	1	–	1	–	1
Variation de la plus-value (moins-value) latente	18	(573)	(555)	–	(555)
Solde à la fin de la période	936	2	938	–	938
Variation totale de la plus-value (moins-value) latente des actifs détenus à la fin de la période	18	(573)	(555)	–	(555)

Le gestionnaire a recours à différentes techniques d'évaluation et hypothèses pour déterminer la juste valeur des titres classés au niveau 3. Ces techniques comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, de modèles de flux de trésorerie actualisés et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et qui reposent sur l'utilisation de données observables, telles que les cours indicatifs des courtiers, les coefficients sectoriels et les taux d'actualisation. Des variations importantes de la juste valeur des instruments financiers détenus par le Mandat peuvent découler de changements dans les données utilisées.

Aux 31 août 2024 et 2023, le fait d'utiliser d'autres hypothèses raisonnables pour évaluer les actifs ou passifs financiers de niveau 3 aurait pu avoir l'incidence qui suit :

Au 31 août 2024

	Augmentation (en milliers de dollars)	Diminution (en milliers de dollars)
Incidence sur la juste valeur	–	2

Au 31 août 2023

	Augmentation (en milliers de dollars)	Diminution (en milliers de dollars)
Incidence sur la juste valeur	73	164

Notes des états financiers

Aux dates et pour les périodes présentées dans les états financiers (note 1)

1. Mandats privés CIBC – Organisation des Mandats et périodes de présentation de l'information financière

Chacun des Mandats privés CIBC (individuellement, le *Mandat*, et collectivement, les *Mandats*) est une fiducie de fonds communs de placement, à l'exception du Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples CIBC, du Mandat privé mondial équilibré d'actifs multiples CIBC, du Mandat privé d'actions américaines neutre en devises CIBC et du Mandat privé d'actions mondiales CIBC, qui sont des fiducies d'investissement à participation unitaire. Les Mandats sont constitués en vertu des lois de l'Ontario et régis aux termes d'une déclaration de fiducie (la *déclaration de fiducie*). Le siège social des Mandats est situé au 81 Bay Street, 20th Floor, CIBC Square, Toronto (Ontario) M5J 0E7.

Les Mandats sont gérés par Gestion d'actifs CIBC inc. (le *gestionnaire*). Le gestionnaire est également le fiduciaire, le conseiller en valeurs, l'agent chargé de la tenue des registres, et l'agent de transfert des Mandats.

Chaque Mandat peut émettre un nombre illimité de catégories de parts et un nombre illimité de parts de chaque catégorie. À l'avenir, l'offre de toute catégorie d'un Mandat pourrait prendre fin ou des catégories supplémentaires pourraient être offertes.

Le tableau qui suit présente les catégories de parts offertes par chaque Mandat :

Catégories	Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC	Mandat privé de revenu fixe multisectoriel CIBC	Mandat privé d'obligations mondiales CIBC	Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples CIBC	Mandat privé mondial équilibré d'actifs multiples CIBC	Mandat privé de revenu d'actions CIBC	Mandat privé d'actions canadiennes CIBC
Catégorie Plus	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus T4	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus T6	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-H		✓					
Catégorie Plus-H T4		✓					
Catégorie Plus-H T6		✓					
Catégorie C	✓		✓			✓	✓
Catégorie Plus-F	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-F T4	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-F T6	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-FH		✓					
Catégorie Plus-FH T4		✓					
Catégorie Plus-FH T6		✓					
Catégorie Plus-N	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-N T4	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-N T6	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-NH		✓					
Catégorie Plus-NH T4		✓					
Catégorie Plus-NH T6		✓					
Catégorie I	✓		✓			✓	✓
Catégorie O	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie OH		✓					
Catégorie S		✓					
Catégorie SM	✓		✓			✓	✓
Catégorie SMH		✓					

Catégories	Mandat privé d'actions américaines CIBC	Mandat privé d'actions américaines neutre en devises CIBC	Mandat privé d'actions internationales CIBC	Mandat privé d'actions mondiales CIBC	Mandat privé d'actions des marchés émergents CIBC	Mandat privé d'actifs réels CIBC
Catégorie Plus	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus T4	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus T6	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-H	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-H T4	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-H T6	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie C	✓		✓		✓	
Catégorie Plus-F	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-F T4	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-F T6	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-FH	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-FH T4	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-FH T6	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-N	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-N T4	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-N T6	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-NH	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-NH T4	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-NH T6	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie I	✓		✓		✓	
Catégorie O	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie OH	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie S						✓
Catégorie SM	✓		✓		✓	✓
Catégorie SMH						

Chaque catégorie de parts peut exiger des frais de gestion et des frais d'administration fixes différents. Par conséquent, une valeur liquidative par part distincte est calculée pour chaque catégorie de parts.

Le 29 juin 2023, les parts de catégorie A ont été dissoutes et les actifs des porteurs de parts ont été transférés aux parts de catégorie Plus. Auparavant, les parts de catégorie A n'étaient offertes qu'aux investisseurs qui participaient au programme Frontières. Ce programme investissait dans divers Mandats qui formaient un Portefeuille Frontières. Les parts de catégorie A étaient offertes sans frais d'acquisition et les investisseurs ne payaient pas de commission à l'achat de parts de catégorie A.

Les parts des catégories Plus, Plus T4 et Plus T6 sont offertes à tous les investisseurs uniquement selon l'option avec frais d'acquisition. Les investisseurs peuvent payer des frais d'acquisition qui sont négociables avec leur courtier à l'achat de parts des catégories Plus, Plus T4 et Plus T6.

Les parts des catégories Plus-F, Plus-F T4, Plus-F T6, Plus-FH, Plus-FH T4 et Plus-FH T6 (collectivement, la catégorie *Plus-F*) sont offertes, sous réserve de certaines exigences à l'égard de l'investissement initial minimum, aux investisseurs qui participent à des programmes, tels que les clients des conseillers en valeurs rémunérés à l'acte, les clients ayant des comptes intégrés parrainés par des courtiers et ceux qui paient des honoraires annuels à leur courtier, ainsi qu'aux investisseurs clients ayant des comptes auprès d'un courtier à escompte (à condition que le courtier à escompte offre des parts de catégorie Plus-F sur sa plateforme). Plutôt que de payer des frais d'acquisition, les investisseurs achetant des parts de catégorie Plus-F peuvent payer des honoraires à leur courtier ou courtier à escompte pour leurs services. Nous ne payons pas de commissions de suivi à l'égard de ces catégories de parts, ce qui nous permet d'imputer des frais de gestion annuels moins élevés.

Les parts des catégories Plus-H, Plus-H T4, Plus-H T6, Plus-FH, Plus-FH T4, Plus-FH T6, Plus-NH, Plus-NH T4, Plus-NH T6 et OH (individuellement, la catégorie *couverte*) ont respectivement les mêmes caractéristiques que les parts des catégories Plus, Plus T4, Plus T6, Plus-F, Plus-F T4, Plus-F T6, Plus-N, Plus-N T4, Plus-N T6 et O, sauf que chacune utilise des instruments dérivés comme des contrats de change à terme afin de couvrir le risque de change auquel est exposée la catégorie couverte.

Les parts de catégorie C sont offertes à tous les investisseurs sans frais d'acquisition. Les investisseurs ne paient pas de commissions à l'achat de parts de catégorie C.

Les parts de catégorie I sont offertes aux investisseurs qui participent à des programmes qui n'exigent pas le paiement de frais d'acquisition des parts par les investisseurs, ni de frais de service ou de commissions de suivi aux courtiers. Pour ces investisseurs, le gestionnaire facture séparément les frais de placement habituels et exige des frais de gestion réduits. Parmi les investisseurs potentiels, notons les clients des conseillers en valeurs « rémunérés à l'acte », les clients ayant des « comptes intégrés » parrainés par des courtiers et ceux qui paient des honoraires annuels à leur courtier plutôt que des frais d'acquisition découlant des opérations pour lesquelles le courtier ne reçoit pas de frais de service ni de commissions de suivi de la part du gestionnaire.

Les parts des catégories Plus-N, Plus-N T4 et Plus-N T6 sont offertes aux investisseurs qui ont conclu une entente avec le gestionnaire et le courtier. Les parts des catégories Plus-N, Plus-N T4 et Plus-N T6 ont habituellement pour objectif de facturer séparément les frais aux investisseurs lorsque le courtier ne reçoit pas de frais de service ni de commissions de suivi de la part du gestionnaire. Une commission de service de courtage liée aux parts des catégories Plus-N, Plus-N T4 et Plus-N T6 sera plutôt négociée entre l'investisseur et son courtier.

Les parts des catégories O et OH ne sont offertes qu'à certains investisseurs qui ont été approuvés par le gestionnaire, avec lequel ils ont conclu une convention relative à un compte de parts des catégories O ou OH ou dont le courtier ou le gestionnaire discrétionnaire offre des comptes gérés distinctement ou des programmes semblables et a conclu une convention relative à un compte de parts des catégories O ou OH avec le gestionnaire. Ces investisseurs, habituellement des sociétés de services financiers, dont le gestionnaire, se servent des parts des catégories O ou OH des Mandats pour faciliter l'offre d'autres produits aux investisseurs. Aucuns frais de gestion ni aucune charge d'exploitation ne sont imputés aux Mandats à l'égard des parts des catégories O ou OH; plutôt, des frais de gestion négociés sont facturés directement par le gestionnaire aux porteurs de parts des catégories O et OH, ou selon leurs instructions, ou aux courtiers ou aux gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts.

Les parts des catégories S, SM et SMH ne peuvent être achetées que par des fonds communs de placement, des services de répartition d'actifs ou des comptes sous gestion discrétionnaire offerts par le gestionnaire ou un membre de son groupe. Il n'y a pas de frais d'acquisition à verser à l'achat de parts de catégorie S. À la date de clôture, les catégories SM et SMH n'étaient pas actives.

La date à laquelle chaque Mandat a été créé aux termes d'une déclaration de fiducie (la *date de création*) et la date à laquelle les parts de chaque catégorie de chaque Mandat ont été vendues au public pour la première fois (la *date de début des activités*) sont indiquées à la note intitulée *Organisation du Mandat* des états de la situation financière.

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par chacun des Mandats au 31 août 2024. Les états de la situation financière sont présentés aux 31 août 2024 et 2023. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie de chaque Mandat sont établis pour les exercices clos les 31 août 2024 et 2023, sauf pour les Mandats ou les catégories créés au cours de l'un ou l'autre de ces exercices, auquel cas l'information présentée couvre la période qui s'étend de la date de création ou de la date de début des activités jusqu'au 31 août 2024 ou 2023.

Les présents états financiers ont été approuvés aux fins de publication par le gestionnaire le 6 novembre 2024.

2. Sommaire des informations significatives sur les méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les *IFRS*) publiées par l'International Accounting Standards Board (l'*IASB*).

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique. Cependant, chaque Mandat est une entité d'investissement, et essentiellement tous les actifs et passifs financiers sont évalués à la juste valeur selon les *IFRS*. Par conséquent, les méthodes comptables utilisées par les Mandats pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour l'évaluation de la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts. Pour l'application des *IFRS*, les présents états financiers comprennent des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif, du passif, des produits et des charges au cours des périodes de présentation de l'information financière. Toutefois, les circonstances existantes et les hypothèses peuvent changer en raison de changements sur les marchés ou de circonstances indépendantes de la volonté des Mandats. Ces changements sont pris en compte dans les hypothèses lorsqu'ils surviennent.

Les présents états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle des Mandats (à moins d'indication contraire).

a) Instruments financiers

Classement et comptabilisation des instruments financiers

Selon l'*IFRS 9, Instruments financiers*, les Mandats classent les actifs financiers dans l'une de trois catégories en fonction du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Ces catégories sont les suivantes :

- *Coût amorti* – Actifs financiers détenus dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de percevoir des flux de trésorerie et où les flux de trésorerie contractuels des actifs correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts (le *critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels*). L'amortissement de l'actif est calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.
- *Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global* (la *JVAERG*) – Actifs financiers comme des instruments de créance qui respectent le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et sont détenus dans le cadre d'un modèle économique ayant pour objectif de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs financiers. Les profits et les pertes sont reclassés au résultat net lors de la décomptabilisation dans le cas de titres de créance, mais demeurent dans les autres éléments du résultat global dans le cas de titres de participation.
- *Juste valeur par le biais du résultat net* (la *JVRN*) – Un actif financier est évalué à la *JVRN*, sauf s'il est évalué au coût amorti ou à la *JVAERG*. Les contrats sur instruments dérivés sont évalués à la *JVRN*. Les profits et pertes de tous les instruments classés à la *JVRN* sont comptabilisés au résultat net.

Les passifs financiers sont classés à la *JVRN* lorsqu'ils satisfont à la définition de titres détenus à des fins de transaction ou lorsqu'ils sont désignés à la *JVRN* lors de la comptabilisation initiale en utilisant l'option de la juste valeur.

Le gestionnaire a évalué les modèles économiques des Mandats et a déterminé que les portefeuilles d'actifs et de passifs financiers des Mandats sont gérés et que leur performance est évaluée à la juste valeur, conformément aux stratégies de gestion du risque et de placement des Mandats; par conséquent, le classement et l'évaluation des actifs financiers se font à la *JVRN*.

Tous les Mandats ont l'obligation contractuelle de procéder à des distributions en espèces aux porteurs de parts. Par conséquent, l'obligation des Mandats relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables constitue un passif financier et est présentée au montant des rachats.

b) Gestion des risques

L'approche globale des Mandats en ce qui concerne la gestion des risques repose sur des lignes directrices officielles qui régissent l'ampleur de l'exposition à divers types de risques, y compris la diversification au sein des catégories d'actifs et les limites quant à l'exposition aux placements et aux contreparties. En outre, des instruments financiers dérivés peuvent servir à gérer l'exposition à certains risques. Le gestionnaire dispose également de divers contrôles internes pour surveiller les activités de placement des Mandats, notamment la surveillance de la conformité aux objectifs et aux stratégies de placement, aux directives internes et à la réglementation sur les valeurs mobilières. Se reporter à l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille* de chaque Mandat pour connaître les informations précises sur les risques.

Notes des états financiers

Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers sont évalués à leur juste valeur, laquelle est définie comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Se reporter aux notes 3a à 3f pour l'évaluation de chaque type d'instrument financier détenu par les Mandats. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Les Mandats utilisent le dernier cours négocié pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Les Mandats classent les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (le *niveau 1*), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (le *niveau 3*). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;

Niveau 3 : Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Si des données d'entrée sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée d'entrée du niveau le plus bas qui a une importance pour l'évaluation de la juste valeur. Le classement dans la hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs de chaque Mandat se trouve à l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*.

La valeur comptable de tous les actifs et passifs non liés aux placements s'approche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir l'utilisation de données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Le gestionnaire est responsable de l'exécution des évaluations de la juste valeur qui se trouvent dans les états financiers d'un Mandat, y compris les évaluations classées au niveau 3. Le gestionnaire obtient les cours de fournisseurs tiers de services d'évaluation des cours et ces cours sont mis à jour quotidiennement. Chaque date de clôture, le gestionnaire examine et approuve toutes les évaluations de la juste valeur classées au niveau 3. Un comité d'évaluation se réunit tous les trimestres afin d'examiner en détail les évaluations des placements détenus par les Mandats, dont les évaluations classées au niveau 3.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier, comme un titre à revenu fixe ou un contrat dérivé, ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a conclu avec le Mandat. La valeur des titres à revenu fixe et des dérivés présentés à l'inventaire du portefeuille tient compte de la solvabilité de l'émetteur et correspond donc au risque maximal de crédit auquel les Mandats sont exposés.

Certains Mandats peuvent investir dans des titres à revenu fixe à court terme émis ou garantis principalement par le gouvernement du Canada ou par un gouvernement provincial canadien, des obligations de banques à charte ou de sociétés de fiducie canadiennes et du papier commercial assortis de notes de crédit reconnues. Le risque de défaut sur ces titres à revenu fixe à court terme est réputé faible, leur notation s'établissant principalement à A-1 (faible) ou à une note plus élevée (selon S&P Global Ratings, une division de S&P Global, ou selon une note équivalente accordée par un autre service de notation).

Les notes des obligations apparaissant dans la sous-section *Risque de crédit* de la section *Risques liés aux instruments financiers* des Mandats représentent des notes recueillies et publiées par des fournisseurs tiers reconnus. Ces notes utilisées par le gestionnaire, bien qu'obtenues de fournisseurs compétents et reconnus pour leurs services de notation d'obligations, peuvent différer de celles utilisées directement par le conseiller en valeurs. Les notes utilisées par le conseiller en valeurs pourraient être plus ou moins élevées que celles utilisées pour les informations à fournir concernant les risques dans les états financiers, conformément aux lignes directrices en matière de politique de placement du conseiller en valeurs.

Les Mandats peuvent participer à des opérations de prêt de titres. Le risque de crédit lié aux opérations de prêt de titres est limité, car la valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie par les Mandats relativement à ces opérations correspond à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés. La garantie et les titres prêtés sont évalués à la valeur de marché chaque jour ouvrable. De plus amples renseignements sur les garanties et les titres prêtés se trouvent aux notes des états de la situation financière et à la note 2k.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un placement fluctue en raison des variations des taux de change. Cela vient du fait que les Mandats peuvent investir dans des titres libellés ou négociés dans des monnaies autres que la monnaie de présentation des Mandats.

Risque de taux d'intérêt

Le prix d'un titre à revenu fixe augmente généralement lorsque les taux d'intérêt diminuent et baisse lorsque les taux d'intérêt augmentent. C'est ce qu'on appelle le risque de taux d'intérêt. Les prix des titres à revenu fixe à long terme fluctuent généralement davantage en réaction à des variations des taux d'intérêt que les prix des titres à revenu fixe à court terme. Compte tenu de la nature des titres à revenu fixe à court terme assortis d'une durée jusqu'à l'échéance de moins d'un an, ces placements ne sont habituellement pas exposés à un risque important que leur valeur fluctue en réponse aux changements des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Risque d'illiquidité

Les Mandats sont exposés à des rachats en trésorerie quotidiens visant des parts rachetables. De façon générale, les Mandats conservent suffisamment de positions en trésorerie et en équivalents de trésorerie pour maintenir une liquidité appropriée. Toutefois, le risque d'illiquidité comprend également la capacité de vendre un actif au comptant facilement et à un prix équitable. Certains titres ne sont pas liquides en raison de restrictions juridiques sur leur revente, de la nature du placement ou simplement d'un manque d'acheteurs intéressés pour un titre ou un type de titre donné. Certains titres peuvent devenir moins liquides en raison de fluctuations de la conjoncture des marchés, comme des variations des taux d'intérêt ou la volatilité des marchés, qui pourraient empêcher un Mandat de vendre ces titres rapidement ou à un prix équitable. La difficulté à vendre des titres pourrait entraîner une perte ou une diminution du rendement pour le Mandat.

Autres risques de prix/de marché

Les autres risques de prix/de marché sont les risques que la valeur des placements fluctue en raison des variations de la conjoncture de marché. Plusieurs facteurs peuvent influencer sur les tendances du marché, comme l'évolution de la conjoncture économique, les variations de taux d'intérêt, les changements politiques et les catastrophes, comme les pandémies ou les désastres qui surviennent naturellement ou qui sont aggravés par les changements climatiques. Les pandémies comme la maladie à coronavirus 2019 (la *COVID-19*) peuvent avoir une incidence négative sur les marchés mondiaux et le rendement du Mandat. Tous les placements sont exposés à d'autres risques de prix/de marché.

Conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine

L'intensification du conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine a entraîné une volatilité et une incertitude importantes dans les marchés des capitaux. Les pays membres de l'OTAN, de l'Union européenne et du G7, dont le Canada, ont imposé des sanctions sévères et coordonnées contre la Russie. Des mesures restrictives ont également été imposées par la Russie. Ces mesures ont donné lieu à des perturbations importantes des activités de placement et des entreprises exerçant des activités en Russie, et certains titres sont devenus non liquides ou ont vu leur valeur diminuer considérablement. L'incidence à long terme sur les normes géopolitiques, les chaînes d'approvisionnement et les évaluations des placements est incertaine.

Au 31 août 2024, les Mandats n'étaient pas exposés aux titres russes ou leur exposition correspondait à moins de 1 % de leur actif net. Il est impossible de déterminer si des mesures supplémentaires seront prises par les gouvernements ou de connaître l'incidence de ces mesures sur les économies, les entreprises et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. Comme la situation demeure instable, le gestionnaire continue de surveiller l'évolution de la situation ainsi que son incidence sur les stratégies de placement.

c) Opérations de placement, comptabilisation des produits et comptabilisation des profits (pertes) réalisé(e)s et latent(e)s

- i) Chaque achat ou vente d'un actif d'un portefeuille par un Mandat doit être pris en compte dans l'actif net dès que le calcul de l'actif net est effectué pour la première fois après la date à laquelle l'opération lie le Mandat.
- ii) Les intérêts aux fins de distribution présentés aux états du résultat global représentent le versement d'intérêts reçu par les Mandats et comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les Mandats n'amortissent pas les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations zéro coupon qui sont amorties selon la méthode linéaire.
- iii) Le revenu de dividendes est constaté à la date ex-dividende.
- iv) Les opérations sur titres sont comptabilisées à la date de transaction. Les titres négociés en Bourse sont comptabilisés à la juste valeur établie selon le dernier cours, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Les titres de créance sont comptabilisés à la juste valeur, établie selon le dernier cours négocié sur le marché de gré à gré lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les titres non cotés sont comptabilisés à la juste valeur au moyen de méthodes d'évaluation de la juste valeur déterminées par le gestionnaire dans l'établissement de la juste valeur.
- v) Les profits et pertes réalisés sur les placements et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés en fonction du coût moyen des placements correspondants, moins les coûts de transaction.
- vi) Le revenu de placement est la somme des revenus versés au Mandat qui proviennent des titres de fonds de placement détenus par le Mandat.
- vii) Les autres produits représentent la somme de tous les produits autres que ceux qui sont classés séparément dans les états du résultat global, moins les coûts de transaction.

d) Compensation

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans les états de la situation financière s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a une intention, soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Le cas échéant, des renseignements additionnels se trouvent au tableau *Conventions de compensation* à l'Annexe à l'inventaire du portefeuille. Cette annexe présente les dérivés de gré à gré qui peuvent faire l'objet d'une compensation.

e) Titres en portefeuille

Le coût des titres des Mandats est établi de la façon suivante : les titres sont acquis et vendus à un cours négocié pour établir la valeur de la position négociée. La valeur totale acquise représente le coût total du titre pour le Mandat. Lorsque des unités additionnelles d'un titre sont acquises, le coût de ces unités additionnelles est ajouté au coût total du titre. Lorsque des unités d'un titre sont vendues, le coût proportionnel des unités vendues est déduit du coût total du titre. Si le titre fait l'objet d'un remboursement de capital, ce dernier est déduit du coût total du titre. Cette méthode de suivi du coût du titre est connue sous l'appellation « méthode du coût moyen » et le coût total actuel d'un titre est le prix de base rajusté ou « PBR » du titre. Les coûts de transaction engagés au moment des opérations sur portefeuille sont exclus du coût moyen des placements et sont constatés immédiatement au poste Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et présentés à titre d'élément distinct des charges dans les états financiers.

L'écart entre la juste valeur des titres et leur coût moyen, moins les coûts de transaction, représente la plus-value (moins-value) latente de la valeur des placements du portefeuille. La variation de la plus-value (moins-value) latente des placements pour la période visée est incluse dans les états du résultat global.

Les placements à court terme sont présentés à leur coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur, dans l'inventaire du portefeuille. Les intérêts courus sur les obligations sont présentés distinctement dans les états de la situation financière.

f) Opérations de change

La valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Mandats, aux taux courants en vigueur à chaque date d'évaluation.

Les achats et les ventes de placements, ainsi que les produits et les charges, sont convertis en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Mandat, aux taux de change en vigueur à la date des opérations en question. Les profits ou les pertes de change sur les placements et les opérations donnant lieu à un revenu sont inscrits dans les états du résultat global, respectivement à titre de profit net (perte nette) réalisé(e) de change et à titre de revenu.

g) Contrats de change à terme

Les Mandats peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture ou autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

La variation de la juste valeur des contrats de change à terme est comprise dans les actifs dérivés et les passifs dérivés dans les états de la situation financière et constatée au poste Augmentation (diminution) de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés au cours de la période visée dans les états du résultat global.

Le profit ou la perte découlant de l'écart entre la valeur du contrat de change à terme initial et la valeur de ce contrat à la clôture ou à la livraison est réalisé et comptabilisé à titre de profit net (perte nette) réalisé(e) de change pour les Mandats qui utilisent les contrats de change à terme à des fins de couverture ou à titre de profit (perte) sur dérivés pour les Mandats qui n'utilisent pas ces contrats à des fins de couverture.

h) Contrats à terme standardisés

Les Mandats peuvent conclure des contrats à terme standardisés à des fins de couverture ou autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les dépôts de garantie auprès des courtiers relativement aux contrats à terme standardisés sont inclus dans le montant de la marge dans les états de la situation financière. Toute variation du montant de la marge est réglée quotidiennement et incluse dans les montants à recevoir pour les titres en portefeuille vendus ou dans les montants à payer pour les titres en portefeuille achetés dans les états de la situation financière.

L'écart entre la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation et la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation précédente est constaté à titre de profit (perte) sur dérivés dans les états du résultat global.

i) Options

Les Mandats peuvent conclure des contrats d'option à des fins de couverture ou autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les primes versées sur les options d'achat et les options de vente position acheteur sont constatées dans les actifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière. Lorsqu'une option d'achat position acheteur arrive à échéance, le Mandat subit une perte correspondant au coût de l'option. Pour une opération de liquidation, le Mandat réalise un profit ou une perte selon que le produit est supérieur ou inférieur au montant de la prime payée lors de l'achat.

À l'exercice d'une option d'achat position acheteur, le coût du titre acheté est majoré du montant de la prime payée au moment de l'achat.

Notes des états financiers

Les primes touchées sur les options position vendeur sont constatées dans les passifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière à titre de diminution initiale de la valeur des placements. Les primes reçues sur les options position vendeur qui arrivent à échéance sans avoir été exercées sont constatées à titre de profits réalisés et présentées au poste Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés dans les états du résultat global. Pour une opération de liquidation, si le coût pour dénouer l'opération est supérieur à la prime reçue, le Mandat comptabilise une perte réalisée. Par contre, si la prime reçue lorsque l'option a été vendue est supérieure au montant payé, le Mandat comptabilise un profit réalisé qui est présenté à titre de profit net (perte nette) à la vente de placements et de dérivés. Si une option de vente position vendeur est exercée, le coût du titre livré est réduit du montant des primes reçues au moment où l'option a été vendue.

j) Swaps

Les Mandats peuvent conclure des swaps à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Les Mandats peuvent conclure des swaps, soit au moyen d'échanges permettant la compensation et le règlement, soit avec des institutions financières désignées comme contreparties. Les swaps conclus avec des contreparties exposent les Mandats à un risque de crédit à l'égard des contreparties ou des garants. À l'exception de certains dérivés visés compensés, les Mandats ne concluent des swaps qu'avec des contreparties ayant une notation désignée.

Le montant à recevoir (ou à payer) sur les swaps est constaté comme un actif dérivé ou un passif dérivé dans les états de la situation financière sur la durée de vie des contrats. Les profits latents sont présentés comme un actif et les pertes latentes, comme un passif dans les états de la situation financière. Un profit ou une perte réalisé est comptabilisé à la résiliation anticipée ou partielle et à l'échéance du swap, et est constaté à titre de profit (perte) sur dérivés. Toute variation du montant à recevoir (ou à payer) sur un swap est constatée comme une variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés dans les états du résultat global. Des renseignements sur les swaps en vigueur à la fin de la période figurent à la section *Actifs et passifs dérivés – swaps* de l'inventaire du portefeuille des Mandats applicables.

k) Prêt de titres

Un Mandat peut prêter des titres en portefeuille afin de dégager des revenus supplémentaires qui sont présentés dans les états du résultat global. Les actifs prêtés d'un Mandat ne peuvent dépasser 50 % de la juste valeur de l'actif de ce Mandat (compte non tenu du bien affecté en garantie des titres prêtés). Selon les exigences du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*, la garantie minimale permise est de 102 % de la valeur de marché des titres prêtés.

Une garantie peut se composer de ce qui suit :

- i) Trésorerie.
- ii) Titres admissibles.
- iii) Des lettres de crédit irrévocables émises par une institution financière canadienne qui n'est ni la contrepartie du Mandat dans l'opération ni une société du même groupe que celle-ci, pour autant que ses titres de créance notés comme dette à court terme par une agence de notation désignée, ou un membre du même groupe que l'agence de notation désignée, aient une notation désignée.
- iv) Les titres qui sont immédiatement convertibles en titres du même émetteur, de la même catégorie ou du même type et de la même durée que les titres prêtés, ou échangeables contre de tels titres.

La juste valeur des titres prêtés est établie à la clôture d'une date d'évaluation, et toute garantie additionnelle exigée est livrée au Mandat le jour ouvrable suivant. Les titres prêtés continuent d'être inclus dans l'inventaire du portefeuille et figurent aux états de la situation financière, dans la valeur totale des placements (actifs financiers non dérivés), à la juste valeur. Le cas échéant, les opérations de prêt de titres d'un Mandat sont présentées dans la note intitulée *Prêt de titres* des états de la situation financière.

Selon le *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, il est nécessaire de présenter un rapprochement du revenu brut tiré des opérations de prêt de titres des Mandats et du revenu tiré des opérations de prêt de titres présenté dans les états du résultat global des Mandats. Le montant brut découlant des opérations de prêt de titres comprend les intérêts versés sur la garantie, les retenues d'impôt déduites, les honoraires payés à l'agent chargé des prêts des Mandats et le revenu tiré du prêt de titres reçu par les Mandats. S'il y a lieu, le rapprochement se trouve dans les notes des états du résultat global des Mandats.

l) Prises en pension de titres

Les soldes de trésorerie non investis peuvent être investis dans des opérations de prise en pension de titres.

Dans le cadre de prises en pension de titres, des titres gouvernementaux canadiens ou provinciaux sont achetés d'une contrepartie qui accepte de racheter les titres à un prix plus élevé à une date future déterminée. La différence de prix est présentée à titre de revenus d'intérêt. Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie ne s'acquitte pas de son obligation de racheter le titre. Le risque est géré par le recours à des contreparties jugées acceptables par le gestionnaire et par la réception des titres comme garantie. La valeur de la garantie doit correspondre à au moins 102 % de la valeur marchande quotidienne de la trésorerie investie. Toutes les prises en pension de titres en cours à la fin de la période sont présentées à l'inventaire du portefeuille.

m) Mandats à catégories multiples

Chaque Mandat peut émettre un nombre illimité de catégories de parts. Les gains ou les pertes en capital réalisés ou latents, les produits et les charges communes du Mandat sont attribués aux porteurs de parts chaque date d'évaluation proportionnellement à la valeur liquidative respective du jour précédent, laquelle tient compte des opérations effectuées par le porteur de parts ce jour-là, pour chaque catégorie de parts à la date de l'attribution. Les frais d'administration fixes et les frais de gestion n'ont pas besoin d'être attribués. Toutes les charges d'exploitation propres à une catégorie (à l'exception des frais des fonds) sont prises en charge par le gestionnaire en contrepartie du paiement par le Mandat de frais d'administration fixes.

n) Prêts et créances, autres actifs et passifs

Les prêts et créances et autres actifs et passifs sont comptabilisés au coût, qui s'approche de leur juste valeur, à l'exception de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables qui est présenté à la valeur de rachat.

o) Légende des abréviations

Voici les abréviations (conversion de devises et autres) qui peuvent être utilisées dans l'inventaire du portefeuille :

<i>Abréviations des devises</i>	<i>Nom de la devise</i>	<i>Abréviations des devises</i>	<i>Nom de la devise</i>
AED	Dirham des Émirats arabes unis	HUF	Forint hongrois
ARS	Peso argentin	IDR	Rupiah indonésienne
AUD	Dollar australien	ILS	Shekel israélien
BRL	Réal brésilien	INR	Roupie indienne
CAD	Dollar canadien	JPY	Yen japonais
CHF	Franc suisse	KES	Shilling kényan
CLP	Peso chilien	KRW	Won sud-coréen
CNY	Renminbi chinois	MXN	Peso mexicain
COP	Peso colombien	MYR	Ringgit malais
CZK	Couronne tchèque	NOK	Couronne norvégienne
DKK	Couronne danoise	NZD	Dollar néo-zélandais
EUR	Euro	PHP	Peso philippin
GBP	Livre sterling	PLN	Zloty polonais
HKD	Dollar de Hong Kong	RON	Leu roumain

<i>Abréviations des devises</i>	<i>Nom de la devise</i>	<i>Abréviations des devises</i>	<i>Nom de la devise</i>
RUB	Rouble russe	TRY	Nouvelle livre turque
SEK	Couronne suédoise	TWD	Dollar de Taïwan
SGD	Dollar de Singapour	USD	Dollar américain
THB	Baht thaïlandais	ZAR	Rand sud-africain

<i>Autres abréviations</i>	<i>Description</i>
CAAÉ	Certificat américain d'actions étrangères
CDA	Certificats de dépôt autrichien
OVC	Obligation à valeur conditionnelle internationale
FNB	Fonds négocié en Bourse
CIAÉ	Certificat international d'actions étrangères
IPN	Billet de participation internationale
iShares	Actions indicielles
iUnits	Parts indicielles
LEPOs	Options de vente à bas prix d'exercice
MSCI	Indice Morgan Stanley Capital
OPALS	Portefeuilles optimisés sous forme de titres cotés
PERLES	Rendement lié à des titres participatifs
FPI	Fiducie de placement immobilier
CSAÉ	Certificat suédois d'actions étrangères

p) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part de chaque catégorie est obtenue en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions), présentée dans les états du résultat global, par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

3. Évaluation des placements

La date d'évaluation (la *date d'évaluation*) d'un Mandat correspond à un jour ouvrable du siège social du gestionnaire. Le gestionnaire peut, à son gré, fixer d'autres dates d'évaluation. La valeur des placements ou des actifs d'un Mandat est calculée comme suit :

a) Trésorerie et autres actifs

La trésorerie, les débiteurs, les dividendes à recevoir, les distributions à recevoir et les intérêts à recevoir sont évalués à la juste valeur ou à leur coût comptabilisé, plus ou moins les variations de change survenues entre le moment où l'actif a été comptabilisé par le Mandat et la date d'évaluation actuelle, qui se rapproche de la juste valeur.

Les placements à court terme (instruments du marché monétaire) sont évalués à la juste valeur.

b) Obligations, débiteures et autres titres de créance

Les obligations, débiteures et autres titres de créance sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours fourni par un fournisseur reconnu à la clôture des opérations à une date d'évaluation donnée, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour, le gestionnaire déterminera alors le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

c) Titres cotés en Bourse, titres non cotés en Bourse et juste valeur des titres étrangers

Les titres cotés ou négociés en Bourse sont évalués à la juste valeur selon le dernier cours, lorsque le dernier cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour, ou, s'il n'y a pas de cours négocié en Bourse ou lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour et dans le cas de titres négociés sur un marché de gré à gré, à la juste valeur telle qu'elle est déterminée par le gestionnaire comme base d'évaluation appropriée. Dans un tel cas, une juste valeur est établie par le gestionnaire pour déterminer la valeur actuelle. Si des titres sont intercotés ou négociés sur plus d'une Bourse ou d'un marché, le gestionnaire a recours au marché principal ou à la Bourse principale pour déterminer la juste valeur de ces titres.

La juste valeur des parts de chaque fonds commun de placement dans lequel un Mandat investit est établie au moyen de la valeur liquidative la plus récente déterminée par le fiduciaire ou le gestionnaire du fonds commun de placement à la date d'évaluation.

Les titres non cotés en Bourse sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours tel qu'il est fixé par un courtier reconnu, ou le gestionnaire peut décider d'un prix qui reflète plus précisément la juste valeur de ces titres, s'il estime que le dernier cours ne reflète pas la juste valeur.

L'évaluation à la juste valeur est conçue pour éviter les cours périmés et pour fournir une valeur liquidative plus exacte, et elle peut servir de dissuasion contre les opérations nuisibles à court terme ou excessives effectuées dans le Mandat. Lorsque des titres cotés ou négociés en Bourse ou sur un marché qui ferme avant les marchés ou les Bourses d'Amérique du Nord ou d'Amérique du Sud sont évalués par le gestionnaire à leur juste valeur marchande, plutôt qu'à leurs cours cotés ou publiés, les cours des titres utilisés pour calculer l'actif net ou la valeur liquidative du Mandat peuvent différer des cours cotés ou publiés de ces titres.

d) Dérivés

Les positions longues sur options, les titres assimilables à des titres de créance et les bons de souscription inscrits sont évalués à la juste valeur au moyen du dernier cours inscrit à leur Bourse principale ou fourni par un courtier reconnu pour ces titres, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour et la notation de chaque contrepartie (attribuée par Standard & Poor's, division de McGraw-Hill Financial, Inc.) est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

Lorsqu'une option est vendue par un Mandat, la prime qu'il reçoit est comptabilisée en tant que passif évalué à un montant égal à la valeur actuelle de l'option qui aurait pour effet de liquider la position. La différence résultant d'une réévaluation est considérée comme un profit ou une perte latent(e) sur placement; le passif est déduit lors du calcul de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Mandat. Les titres visés par une option de vente, le cas échéant, sont évalués de la façon décrite ci-dessus pour les titres cotés.

Les contrats à terme standardisés, les contrats à terme et les swaps sont évalués à la juste valeur selon le profit ou la perte, le cas échéant, qui serait réalisé(e) à la date d'évaluation, si la position dans les contrats à terme standardisés, les contrats à terme ou les swaps était liquidée.

La marge payée ou déposée à l'égard de swaps et de contrats à terme est inscrite comme un débiteur, et une marge constituée d'actifs autres que la trésorerie est désignée comme détenue à titre de sûreté.

Les autres instruments dérivés et les marges sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

e) Titres à négociation restreinte

Les titres à négociation restreinte acquis par un Mandat sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

Notes des états financiers

f) Autres titres

Tous les autres placements des Mandats sont évalués à la juste valeur conformément aux lois des autorités canadiennes en valeurs mobilières, le cas échéant, au moyen de techniques d'évaluation à la juste valeur qui reflètent plus précisément la valeur actuelle établie par le gestionnaire.

Le gestionnaire évalue à la juste valeur tout titre ou autre bien d'un Mandat pour lequel aucun cours n'est disponible ou dont le cours, de l'avis du gestionnaire, ne reflète pas adéquatement la valeur réelle. Dans de tels cas, la juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation à la juste valeur qui reflètent plus précisément la juste valeur établie par le gestionnaire.

4. Participations dans les fonds sous-jacents

Les Mandats peuvent investir dans d'autres fonds de placement (les *fonds sous-jacents*). Chaque fonds sous-jacent investit dans un portefeuille d'actifs dans le but de réaliser des rendements sous forme de revenu de placement et une plus-value du capital pour le compte de ses porteurs de parts. Chaque fonds sous-jacent finance ses activités surtout par l'émission de parts rachetables, lesquelles sont remboursables au gré du porteur de parts et donnent droit à la quote-part de l'actif net du fonds sous-jacent. Les participations des Mandats dans les fonds sous-jacents détenues sous forme de parts rachetables sont présentées à l'inventaire du portefeuille à la juste valeur, ce qui représente l'exposition maximale des Mandats à ces placements. Les participations des Mandats dans les fonds sous-jacents à la fin de l'exercice précédent sont présentées à la sous-section *Risque de concentration* de la section *Risques liés aux instruments financiers* dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*. Les distributions tirées des fonds sous-jacents sont inscrites aux états du résultat global à titre de revenu de placement. Les profits (pertes) réalisés(e)s et la variation des profits (pertes) latent(e)s provenant des fonds sous-jacents sont également présentés aux états du résultat global. Les Mandats ne fournissent pas d'autre soutien important aux fonds sous-jacents que ce soit d'ordre financier ou autre.

Le cas échéant, le tableau *Participations dans des fonds sous-jacents* est présenté dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille* et fournit des renseignements supplémentaires sur les placements des Mandats dans les fonds sous-jacents lorsque les participations représentent plus de 20 % de chacun des fonds sous-jacents.

5. Parts rachetables émises et en circulation

Chaque Mandat est autorisé à détenir un nombre illimité de catégories de parts et peut émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie. Les parts en circulation représentent l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables des Mandats. Chaque part est sans valeur nominale, et la valeur de chaque part correspond à la valeur liquidative qui est déterminée chaque date d'évaluation. Le règlement du coût des parts émises est effectué conformément aux lois des autorités canadiennes en valeurs mobilières applicables au moment de l'émission. Les distributions effectuées par les Mandats et réinvesties par les porteurs de parts en parts additionnelles sont également considérées comme des parts rachetables émises par les Mandats.

Les parts sont rachetées à la valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de chaque catégorie de parts du Mandat. Le droit de faire racheter des parts d'un Mandat peut être suspendu sur approbation des autorités canadiennes en valeurs mobilières ou lorsque la négociation normale est suspendue à une Bourse de valeurs, d'options ou de contrats à terme standardisés au Canada ou à l'étranger où sont négociés les titres ou les instruments dérivés qui constituent plus de 50 % de la valeur ou de l'exposition sous-jacente du total de l'actif d'un Mandat, à l'exclusion du passif d'un Mandat, et lorsque ces titres ou ces instruments dérivés ne sont pas négociés à une autre Bourse qui représente une option raisonnablement pratique pour le Mandat, ou si, dans le cas du Mandat privé d'actions américaines neutre en devises CIBC, le fonds sous-jacent dont il suit le rendement a suspendu les rachats. Les Mandats ne sont pas soumis, en vertu de règles externes, à des exigences concernant leur capital.

Le capital reçu par les Mandats est utilisé dans le cadre du mandat de placement des Mandats. Cela peut inclure, pour tous les Mandats, la capacité d'avoir les liquidités nécessaires pour répondre aux besoins de rachat de parts à la demande des porteurs de parts.

La variation des parts émises et en circulation pour les exercices clos les 31 août 2024 et 2023 est présentée dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

6. Frais de gestion, frais d'administration fixes et charges d'exploitation

Les frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative des Mandats, sont calculés et cumulés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés au gestionnaire en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes liées aux activités du gestionnaire, les commissions de suivi et les honoraires des sous-conseillers en valeurs sont payés par le gestionnaire à même les frais de gestion reçus des Mandats.

Les frais de gestion annuels maximum exprimés en pourcentage de la valeur liquidative moyenne pour chaque catégorie de parts du Mandat sont présentés à la note *Taux maximum des frais de gestion facturables* des états du résultat global. Pour les parts des catégories O et OH, les frais de gestion négociés sont payés par les porteurs de parts, ou selon leurs instructions, ou par les courtiers ou les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts.

Le gestionnaire paie les charges d'exploitation des Mandats (autres que les frais des fonds) relativement à chaque catégorie de parts émises, à l'exception des parts de catégories O et OH, en contrepartie du paiement, par les Mandats, de frais d'administration fixes au gestionnaire relativement à ces catégories de parts (les *frais d'administration fixes*). Le gestionnaire paie les charges d'exploitation du Mandat autres que les frais des fonds imputés aux parts de catégories O et OH du Mandat. Les charges d'exploitation (autres que les frais des fonds) peuvent comprendre, sans s'y limiter, les charges d'exploitation et les frais d'administration; les frais réglementaires; les honoraires des auditeurs et les frais juridiques; les honoraires du fiduciaire, les frais de garde et de dépôt et les honoraires des agents; et les frais de service aux investisseurs et les frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus, aux aperçus des fonds et aux autres rapports. Les frais d'administration fixes correspondront à un pourcentage précisé de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts des Mandats, calculés et accumulés chaque jour et payés chaque mois. Les frais d'administration fixes imputés à chaque catégorie des Mandats sont présentés à la note intitulée *Frais d'administration fixes* des états du résultat global. Les frais d'administration fixes payables par les Mandats pourraient, au cours d'une période donnée, être supérieurs ou inférieurs aux dépenses que nous engageons dans le cadre de la prestation des services aux Mandats.

Outre les frais de gestion et les frais d'administration fixes, les Mandats sont responsables des frais des fonds, qui comprennent, sans s'y limiter, l'ensemble des frais et charges relatifs au comité d'examen indépendant et les dépenses relatives aux emprunts et aux intérêts. Les frais d'opération, qui peuvent comprendre les frais de courtage, les marges, les commissions et les autres frais d'opération sur valeurs mobilières, sont également payés par les Mandats.

Le gestionnaire peut, dans certains cas, renoncer à la totalité ou à une partie des frais d'administration fixes payés par les Mandats. La décision de renoncer aux frais d'administration fixes ou de les absorber en totalité ou en partie est à la discrétion du gestionnaire et cette décision pourrait se poursuivre indéfiniment ou être résiliée en tout temps sans préavis aux porteurs de parts. Les charges d'exploitation, qu'elles soient payables par le gestionnaire ou par les Mandats dans le cadre des frais des fonds, peuvent comprendre des services fournis par le gestionnaire ou les membres de son groupe.

Les frais d'administration fixes pris en charge par le gestionnaire ou les frais de gestion auxquels il a renoncé sont présentés dans les états du résultat global.

Dans certains cas, le gestionnaire peut imputer des frais de gestion à un Mandat qui sont inférieurs aux frais de gestion qu'il a le droit d'exiger de certains investisseurs dans un Mandat. L'écart dans le montant des frais de gestion est payé par le Mandat aux investisseurs concernés à titre de distribution de parts additionnelles (les *distributions des frais de gestion*) du Mandat.

Les distributions des frais de gestion sont négociables entre le gestionnaire et l'investisseur et dépendent principalement de l'importance du placement de l'investisseur dans le Mandat. Les distributions des frais de gestion versées aux investisseurs admissibles n'ont pas d'incidence négative sur le Mandat ou sur tout autre investisseur du Mandat. Le gestionnaire peut augmenter ou diminuer le montant des distributions des frais de gestion pour certains investisseurs de temps à autre.

Lorsqu'un Mandat investit dans des parts d'un fonds sous-jacent, le Mandat ne verse pas en double des frais de gestion sur la partie de ses actifs qu'il investit dans des parts du fonds sous-jacent. En outre, le Mandat ne verse pas en double des frais d'acquisition ou des frais de rachat à l'égard de l'achat ou du rachat par ce dernier de parts du fonds sous-jacent. Certains fonds sous-jacents détenus par les Mandats peuvent offrir des distributions des frais de gestion. Ces distributions des frais de gestion d'un fonds sous-jacent seront versées comme il est exigé pour les versements de distributions imposables par un Mandat. Le gestionnaire d'un fonds sous-jacent peut, dans certains cas, renoncer à une partie des frais de gestion d'un fonds sous-jacent ou prendre en charge une partie des charges d'exploitation de ce dernier.

7. Impôt sur le résultat et retenues d'impôt

Tous les Mandats, à l'exception du Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples CIBC, du Mandat privé mondial équilibré d'actifs multiples CIBC, du Mandat privé d'actions américaines neutre en devises CIBC et du Mandat privé d'actions mondiales CIBC, qui sont des fiducies d'investissement à participation unitaire, sont des fiducies de fonds communs de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La tranche de leur revenu net et des gains en capital nets réalisés distribuée aux porteurs de parts n'est pas assujettie à l'impôt sur le résultat. De plus, pour tous les Mandats, à l'exception de ceux qui ne sont pas admissibles à titre de fiducies de fonds communs de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), l'impôt sur le résultat payable sur les gains en capital nets réalisés non distribués est remboursable en fonction d'une formule établie lorsque les parts des Mandats sont rachetées. Une partie suffisante du revenu net et des gains en capital nets réalisés des Mandats a été ou sera distribuée aux porteurs de parts de sorte qu'aucun impôt n'est payable par les Mandats et, par conséquent, aucune provision pour impôt sur le résultat n'a été constituée dans les états financiers. À l'occasion, un Mandat peut verser des distributions qui dépassent le revenu net et les gains en capital nets qu'il a réalisés. Cette distribution excédentaire est désignée à titre de remboursement de capital et n'est pas imposable entre les mains des porteurs de parts. Cependant, un remboursement de capital réduit le prix moyen des parts des porteurs de parts aux fins fiscales.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant pendant 20 ans.

Aux fins de l'impôt sur le résultat, les pertes en capital peuvent être reportées en avant indéfiniment et déduites des gains en capital réalisés au cours d'exercices ultérieurs. Le cas échéant, les pertes en capital nettes et les pertes autres qu'en capital d'un Mandat sont présentées en dollars canadiens dans la note *Pertes en capital nettes et pertes autres qu'en capital* des états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

L'année d'imposition du Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples CIBC, du Mandat privé mondial équilibré d'actifs multiples CIBC, du Mandat privé d'actions américaines neutre en devises CIBC et du Mandat privé d'actions mondiales CIBC se termine le 31 décembre. Pour tous les autres Mandats, l'année d'imposition se termine le 15 décembre.

Les Mandats sont actuellement assujettis à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les états du résultat global.

Provision pour impôts en lien avec des titres indiens

Les Mandats peuvent investir dans des titres cotés à une Bourse reconnue en Inde et, à titre d'investisseur de portefeuille étranger en Inde, ces Mandats seraient assujettis aux impôts locaux sur les gains en capital réalisés à la vente de ces titres indiens. Par conséquent, les Mandats comptabilisent une provision pour de tels impôts locaux établie à partir des profits latents nets résultant de ces titres indiens, et présentent ce montant au poste *Provision pour retenues d'impôt* dans les états de la situation financière et au poste *Retenues d'impôt* dans les états du résultat global.

8. Commissions de courtage et honoraires

Le total des commissions versées par les Mandats aux courtiers relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Mandat. Lors de l'attribution des activités de courtage à un courtier, le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs des Mandats peuvent se tourner vers la prestation de biens et de services par le courtier ou un tiers, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres (désignés, dans l'industrie, *rabais de courtage*). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs des Mandats à prendre des décisions en matière de placement pour les Mandats ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom des Mandats. Les services sont fournis par le courtier qui effectue la négociation ou par un tiers et payés par ce courtier. Le total des rabais de courtage versés par les Mandats aux courtiers est présenté dans la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Mandat.

Les opérations relatives à des titres à revenu fixe, à d'autres titres et à certains produits dérivés (y compris les contrats à terme) sont effectuées sur le marché de gré à gré, où les participants agissent à titre de mandants. Ces titres sont généralement négociés en fonction du solde net et ne comportent habituellement pas de commissions de courtage, mais comprennent, en règle générale, une marge (soit la différence entre le cours acheteur et le cours vendeur du titre du marché applicable).

Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe et à certains produits dérivés (y compris les contrats à terme) ne peuvent être déterminées et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans les montants. En outre, les rabais de courtage ne comprennent que la valeur des services de recherche et d'autres services fournis par un tiers au conseiller en valeurs et aux sous-conseillers en valeurs, la valeur des services fournis aux sous-conseillers en valeurs par le courtier ne pouvant être déterminée. Quand ces services sont offerts à plus d'un Mandat, les coûts sont répartis entre ces Mandats en fonction du nombre d'opérations ou d'autres facteurs justes, tels qu'ils sont déterminés par le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs.

9. Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (la *Banque CIBC*) et des membres de son groupe, en ce qui a trait aux Mandats, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, les *frais*) décrits ci-après. Les Mandats peuvent détenir des titres de la Banque CIBC. La Banque CIBC et les membres de son groupe peuvent également prendre part à des placements d'émetteurs ou accorder des prêts à des émetteurs dont les titres peuvent figurer dans le portefeuille des Mandats, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès des Mandats en agissant à titre de mandant, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès des Mandats au nom d'un autre fonds d'investissement géré par la Banque CIBC ou un membre de son groupe ou qui ont agi à titre de contrepartie dans les opérations sur dérivés. Les frais de gestion à payer et les autres charges à payer inscrits aux états de la situation financière sont généralement payables à une partie liée du Mandat.

Gestionnaire, fiduciaire, conseiller en valeurs et sous-conseiller en valeurs des Mandats

Gestion d'actifs CIBC inc. (GACI), filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs de chacun des Mandats.

En outre, le gestionnaire prend les dispositions nécessaires relativement aux services administratifs des Mandats (autres que les services de publicité et services promotionnels qui relèvent du gestionnaire), aux services juridiques, aux services aux investisseurs et aux frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus et aux autres rapports. Le gestionnaire est l'agent comptable des registres et l'agent des transferts des Mandats et fournit tous les autres services administratifs requis par les Mandats ou en assure la prestation. Le gestionnaire paie les charges d'exploitation des Mandats (autres que les frais des fonds) qui peuvent comprendre, sans s'y limiter, les charges d'exploitation et les frais d'administration; les frais réglementaires; les honoraires des auditeurs et les frais juridiques; les honoraires du fiduciaire, les frais de garde et de dépôt et les honoraires des agents; et les frais de service aux investisseurs et les frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus, aux aperçus des fonds et aux autres rapports, en contrepartie du paiement, par le Mandat, de frais d'administration fixes au gestionnaire. La valeur (incluant toutes les taxes applicables) des frais d'administration fixes que le gestionnaire a reçus du Mandat est présentée dans les états du résultat global à titre de frais d'administration fixes.

Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille, à certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par les sous-conseillers en valeurs à Marchés mondiaux CIBC inc. et à CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. Le total des commissions versées aux courtiers liés relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Mandat.

Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés aux Mandats. Les courtiers, y compris Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs ou aux sous-conseillers en valeurs qui traitent les opérations de courtage par leur entremise (désignés, dans l'industrie, *rabais de courtage*). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour les Mandats ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom des Mandats. Les services sont fournis par le courtier qui effectue la négociation ou par un tiers et payés par ce courtier. Comme le prévoient les conventions du conseiller en valeurs et des sous-conseillers en valeurs, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables. Les frais de garde directement liés aux opérations sur portefeuille engagés par un Mandat, ou une partie du Mandat, pour lequel GACI est le conseiller sont payés par GACI ou encore par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI. Le total des rabais de courtage versés par les Mandats aux courtiers liés est présenté dans la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Mandat.

Notes des états financiers

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire (le *dépositaire*) des Mandats. Le dépositaire détient les liquidités et les titres pour les Mandats et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services aux Mandats, notamment la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire en contrepartie de l'imputation par les Mandats de frais d'administration fixes. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon Inc. (*STM CIBC*) fournit certains services aux Mandats, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC. Le gestionnaire paie les frais de garde (incluant toutes les taxes applicables) à la Compagnie Trust CIBC Mellon, et les frais de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille (incluant toutes les taxes applicables) sont payés à STM CIBC, et le gestionnaire reçoit des frais d'administration fixes des Mandats. Le cas échéant, des honoraires liés aux prêts de titres sont déduits des produits reçus par les Mandats.

10. Opérations de couverture

Certains titres libellés en devises ont fait l'objet d'une couverture totale ou partielle à l'aide de contrats de change à terme dans le cadre des stratégies de placement des Mandats. Ces couvertures sont indiquées par un numéro de référence dans l'inventaire du portefeuille et un numéro de référence correspondant dans le tableau Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme.

11. Garantie sur certains dérivés visés

Des placements à court terme peuvent être utilisés comme garantie pour des contrats à terme standardisés ou des swaps en cours auprès de courtiers.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts de

Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC
Mandat privé de revenu fixe multisectoriel CIBC
Mandat privé d'obligations mondiales CIBC
Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples CIBC
Mandat privé mondial équilibré d'actifs multiples CIBC
Mandat privé de revenu d'actions CIBC
Mandat privé d'actions canadiennes CIBC

Mandat privé d'actions américaines CIBC
Mandat privé d'actions américaines neutre en devises CIBC
Mandat privé d'actions internationales CIBC
Mandat privé d'actions mondiales CIBC
Mandat privé d'actions des marchés émergents CIBC
Mandat privé d'actifs réels CIBC

(collectivement, les « Mandats »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers des Mandats, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 août 2024 et 2023 et les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des Mandats aux 31 août 2024 et 2023 ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates conformément aux Normes internationales d'information financière (les *IFRS*).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants des Mandats conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement des Mandats. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement des Mandats avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux *IFRS*, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de chaque Mandat à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider les Mandats ou de cesser leur activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière des Mandats.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne des Mandats;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité des Mandats à poursuivre leur exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener les Mandats à cesser leur exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ernst & Young S.N.L./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada
21 novembre 2024



Gestion d'actifs CIBC inc.
1000, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 3200
Montréal (Québec)
H3B 4W5

1-888-888-3863
www.investissementsrenaissance.ca
info@gestionactifscibc.com